



.....
**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :
LES NOUVEAUX DIALOGUES
VILLES - ACTEURS DU TERRITOIRE**
.....

ÉTUDE EXPLORATOIRE
.....

Document élaboré par Energy Cities avec le soutien de l'ADEME

Olivia Saxer, Sylvie Lacassagne, Laura Guérin, Stéphane Dupas

Publication : janvier 2016



SOMMAIRE

INTRODUCTION 2

PARTIE 1 : STIMULER LE CHANGEMENT PAR DES PARTENARIATS, DES RESEAUX ET DES ALLIANCES AMBITIEUX..... 5

Delft (Pays-Bas) : les e-deals comme outil pour atteindre un objectif de neutralité énergétique en 2050.....	7
ET AUSSI : Le Bristol Green Capital Partnership.....	10
Odense (Danemark) et le partenariat <i>Green Business Growth</i> : former les artisans pour accélérer la transition énergétique.....	12
Collaborer avec des industriels : le cas du réseau de chaleur de récupération industrielle de Dunkerque (France).....	15
ET AUSSI : L'initiative Inzell (Allemagne), 20 ans de coopération public-privé pour forger une vision commune de la mobilité durable à Munich et dans la région de la Bavière.....	22
ET AUSSI : Les Acteurs du Paris durable (France), promouvoir l'implication des acteurs.....	24
ET AUSSI : Le Grand Besançon (France), une communication adaptée à des acteurs différents.....	25
ET AUSSI : « Energy-Saving Partnership Berlin » (Allemagne).....	26
ET AUSSI : Le réseau Climat Essonnien (France).....	27

PARTIE 2 : FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS29

Utrecht (Pays-Bas) : l'élaboration du plan énergie par les citoyens.....	30
Les « <i>community energy</i> » britanniques : des réponses diverses à des enjeux à la fois sociaux, environnementaux et économiques.....	37
La coopérative <i>Bürger Energie Jena</i> (Allemagne).....	43
Co-construire la ville grâce à l'habitat participatif à Strasbourg (France) et Tübingen (Allemagne).....	51
ET AUSSI : Tübingen (Allemagne), d'une expérimentation à un modèle exemplaire.....	57
Living Streets à Gand (Belgique) : des rues saines et sûres pour tous.....	60
Les fab labs, des incubateurs d'innovation : l'exemple de Barcelone (Espagne).....	65
L'idée la plus verte de Haarlemmermeer (Pays-Bas) : le financement participatif au service d'une municipalité.....	68

REMERCIEMENTS71

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE72

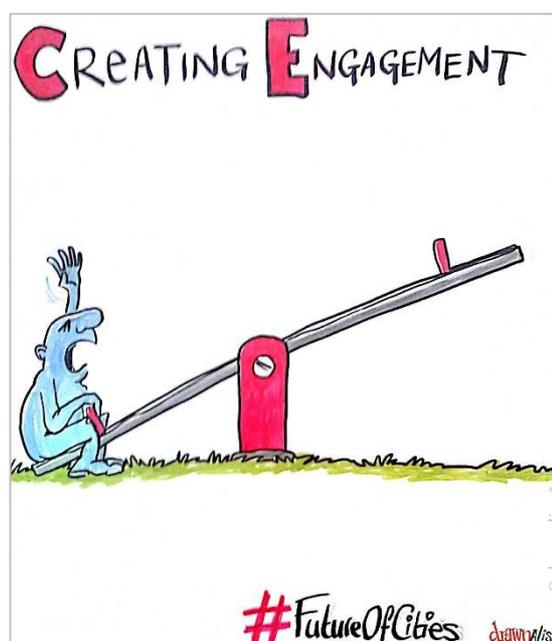
INTRODUCTION

Les autorités locales ont un rôle primordial à jouer dans le cadre des politiques énergie-climat et de la transition énergétique vers un modèle économe, efficace et durable. Néanmoins, elles ne peuvent agir seules. Elles ne maîtrisent souvent qu'un pourcentage infime des émissions de gaz à effet de serre sur leur territoire et ce pourcentage dépasse rarement le quart. **Compter sur l'engagement des acteurs du territoire est donc primordial.** C'est également un **gage d'innovation et d'actions ambitieuses.**

Comment stimuler cet engagement ? Ces dernières années ont vu le développement d'un grand nombre d'initiatives locales qui contribuent à la transition énergétique des territoires, qu'elles soient portées par des citoyens, des acteurs économiques ou d'autres acteurs locaux. Ces initiatives sont fondées sur « **l'empowerment** », processus par lequel on acquiert du « pouvoir d'agir », ainsi que sur des outils et des approches innovants tels que l'économie sociale et solidaire, la mobilisation des parties prenantes, le financement participatif, les coopératives énergétiques citoyennes ou encore les fab labs.

Les questionnements de cette étude exploratoire

- > En tant que coordinateurs et pilotes des stratégies locales de transition énergétique, comment les autorités locales peuvent-elles recenser ces actions, les soutenir et favoriser leur éclosion et leur réplication sur leur territoire ?
- > Quel dialogue doit s'instaurer entre les autorités locales et les porteurs d'initiatives citoyennes et locales, afin d'impulser de nouveaux modes de gouvernance territoriale où les parties prenantes occupent un espace de responsabilité pour co-construire les politiques publiques, gérer la ville et encourager la transition énergétique à l'échelle du territoire ?



Objectifs

Nous avons sélectionné plus d'une dizaine de démarches locales européennes pour la transition énergétique aussi innovantes que variées qui préfigurent de nouveaux modes de gouvernance. L'étude exploratoire ne se contente pas de décrire le processus de mise en place de ces initiatives. Dans un dessein d'essaimage, elle analyse les jeux d'acteurs à l'œuvre dans celles-ci, décrypte le rôle de la municipalité et identifie leurs facteurs clés d'émergence, de réussite et de dissémination.

Méthode

Nous avons repéré près de vingt initiatives qui préfigurent de nouvelles manières d'agir et de collaborer. Celles-ci sont extrêmement variées, que ce soit par leur ancienneté, leur priorités, les acteurs porteurs du projet ou encore leur processus, mais non exhaustives de toutes les formes de dialogue existantes.

Cette étude s'appuie sur de nombreux entretiens et des recherches bibliographiques détaillées.

Les études de cas que nous vous présentons sont réparties en deux parties :

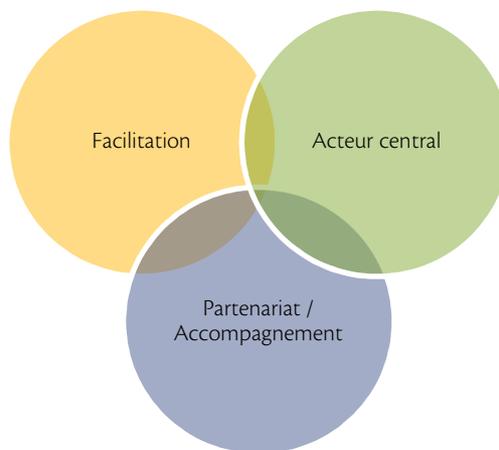
- Dans la première partie sont analysés **les partenariats, les réseaux et les alliances** incluant tous ou une partie des acteurs sur le territoire.
- Dans une seconde partie sont étudiées les initiatives nées d'un **impératif de participation citoyenne** à la transition énergétique.

Chaque étude de cas est reliée à d'autres exemples identifiés. Des contacts, des liens utiles et une bibliographie sont fournis pour chacune.

Dans chaque étude de cas, nous décryptons le **rôle de la municipalité** et **ses leviers d'actions** pour favoriser la réussite de telles initiatives.

Nous reprenons les **trois catégories de rapports entre la collectivité locale et le groupe d'habitants** porteur d'un projet d'habitat participatif identifiées par Krämer et Kuhn (2007)¹ pour établir une typologie des **rôles que la municipalité peut avoir**, sans que ces rôles ne soient exclusifs :

- **un rôle de facilitation** où la municipalité est ou se met volontairement en retrait et facilite les démarches émergentes (démarches administratives, visibilité, voire financement) ;
- **un rôle central** où la municipalité est à l'origine du projet, le porte politiquement : elle peut éventuellement déléguer certains rôles à ses citoyens ;
- et enfin **un rôle de partenaire ou d'accompagnateur** : la municipalité collabore avec des parties prenantes du territoire afin d'atteindre un objectif partagé.



Les rôles de la municipalité

¹ Sabrina Bresson et Lidewij Tummars, « L'habitat participatif en Europe », *Métropoles* [En ligne], 15/2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 04 septembre 2015. URL : <http://metropoles.revues.org/4960>

LES EXPLORATIONS DE CETTE ETUDE



PARTIE 1 : STIMULER LE CHANGEMENT PAR DES PARTENARIATS, DES RESEAUX ET DES ALLIANCES AMBITIEUX

Dans leurs efforts pour accomplir la transition énergétique sur leur territoire, les autorités locales sont presque toujours confrontées à un problème commun : leur champ d'action limité. En effet, elles ne contrôlent généralement qu'une infime portion des émissions de GES sur leur territoire.

Ainsi, dans le cadre de l'application de son Plan Énergie Climat et de l'objectif des « 3 x 20 », le Grand Lyon a constaté qu'il n'avait les moyens d'agir que sur environ 25% des émissions de GES sur son territoire, le « bilan carbone Patrimoine et Services du Grand Lyon » représentant environ 5% de ces émissions et les « émissions sous influence des politiques publiques communautaires actuelles » environ 20%. Toutes les autres émissions de GES ne dépendent que de très loin de l'action du Grand Lyon : installations industrielles, transport de marchandises pour les entreprises, communes, logements privés, transports et consommation des habitants...²

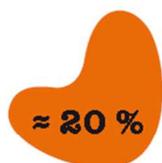
INFLUENCE DU GRAND LYON SUR LES ÉMISSIONS DE L'AGGLOMÉRATION

Bilan carbone Patrimoine et Services du Grand Lyon



- Commande publique
- Bâtiments
- Gestion des déchets
- Services de l'eau
- Déplacements des agents

Émissions sous influence des politiques publiques communautaires actuelles



- Logements neufs en ZAC
- Logements sociaux
- Transport collectif
- Chauffage urbain
- Urbanisme

Toutes les autres émissions



- Entreprises : installations industrielles, transport de marchandises...
- Communes
- Habitants : logements privés, transports, consommation

Influence du Grand Lyon sur les émissions de l'agglomération (source : plan d'actions partenarial, 2012³)

A Delft, même cas de figure. Après avoir fixé un objectif de neutralité énergétique en 2050, la municipalité a réalisé qu'elle n'avait de prise que sur environ 2% des émissions de GES du territoire, qui correspondaient aux émissions de bâtiments et équipement municipaux. Si l'accent est mis ici sur les émissions de GES, le même constat est observé pour la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique.

² Plan d'actions partenarial du Grand Lyon, 2012. <http://blogs.grandlyon.com/plan-climat/le-plan-climat-du-grand-lyon/le-plan-dactions-partenarial/>

³ Id.

De plus, que ce soit pour des raisons internes ou externes (oppositions, compétences, etc.), il est extrêmement difficile pour les autorités locales de fixer des réglementations spécifiques ambitieuses en faveur de la transition énergétique. Or, les acteurs économiques traditionnels ne dépassent généralement pas les ambitions de la réglementation en vigueur.

Pourtant, des initiatives pour la transition énergétique existent sur tous les territoires, qu'elles soient portées par des acteurs individuels, du secteur privé ou public, et qu'elles soient à but lucratif ou non. Plusieurs questions se posent alors. **Comment massifier les initiatives innovantes existantes portées par les acteurs du territoire ? Comment créer une émulation et un effet boule de neige afin de généraliser la transition énergétique à tous les acteurs ?**

Si les municipalités se concentrent bien souvent sur la mobilisation citoyenne, et privilégient l'information et les démarches « *top-down* » à la co-construction d'initiatives, l'animation partenariale, les partenariats publics-privés, les réseaux, les alliances, etc. sont des solutions adoptées par de plus en plus de municipalités.

Deux idées principales ressortent de ces initiatives :

- Si certains acteurs brillent par leur avancement dans la transition énergétique, celle-ci ne pourra se concrétiser et se généraliser qu'avec la diffusion de leurs expériences, bonnes pratiques et de leur savoir-faire, d'où l'importance accordée par de plus en plus de municipalités aux réseaux, aux partenariats et autres espaces d'échanges.
- De plus, un nombre croissant de municipalités adopte une position de facilitation, dans une optique de responsabilisation des acteurs du territoire. Une transition énergétique durable passe effectivement par son intégration dans l'activité de chaque acteur du territoire.

Même en cas de mobilisation réussie de certains acteurs du territoire, le chemin reste pavé de difficultés. En effet, nombreuses sont les entreprises qui ne se sentent pas concernées par la transition énergétique, ou alors ne s'y intéressent que lorsqu'elles y voient une opportunité économique ou en termes d'image. Comment dialoguer avec cette cible d'acteurs ? Est-il possible d'inverser la tendance et de faire des derniers les premiers concernés ?

Il n'existe pas de solution type. Chaque ville, chaque contexte local, chaque partie prenante est unique et s'adapter en conséquence nécessite de la patience et de la persévérance afin d'échanger et d'arriver à une vision commune. La manière d'échanger et de communiquer varie en fonction de l'interlocuteur.

Les clés d'une mobilisation réussie

- Comprendre les attentes et les priorités des différents acteurs
- Revisiter le rôle de la municipalité : un rôle de facilitation permet d'accompagner les initiatives émergentes et ainsi de créer une dynamique durable sur le territoire
- Adapter sa manière de communiquer : faire passer le bon message, au bon moment, à la bonne personne
- Rester flexible et être attentif aux détails qui peuvent faire échouer tout un projet (les horaires d'un colloque par exemple)

Delft (Pays-Bas) : les e-deals comme outil pour atteindre un objectif de neutralité énergétique en 2050

Delft est membre d'Energy Cities depuis 2004.

Le contexte : la vision « Delft energy neutral 2050 »

La ville de Delft (100 000 habitants) a eu une **politique énergétique active depuis les années 1990**, ce qui lui a permis de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 15% entre 1990 et 2012. En 2011, elle saute un pas considérable en adoptant **l'ambition de devenir une municipalité énergétiquement neutre en 2050** et dans cette optique, elle vise à réduire les émissions de GES de la ville de 35% entre 2012 et 2020.

Cela entraîne la nécessité d'un **changement d'approche**. En effet, la municipalité n'a une influence directe que sur 2% des émissions du territoire, qui représentent les émissions liées à la consommation des bâtiments et des équipements municipaux. La municipalité de Delft a ainsi opté pour une approche novatrice, dans la mesure où elle passe **d'un rôle de lancement d'initiatives à un rôle de facilitation**. Elle remarque en effet un nombre grandissant d'initiatives pour le développement durable lancées par des entreprises ou des citoyens sur son territoire. Alors que de plus en plus de citoyens ressentent le besoin d'être moins dépendants des grandes entreprises énergétiques en se fournissant en énergie eux-mêmes, les entreprises tentent de réduire leurs coûts liés aux énergies fossiles et sont également de plus en plus nombreuses à attacher de l'importance à l'impact écologique de leur activité. **Il existe ainsi un véritable courant en faveur d'une « économie verte » basée sur des solutions innovantes et une utilisation responsable des ressources disponibles**⁴.

Pour la ville, il s'agit alors de **favoriser la responsabilisation de ces acteurs engagés**, en leur donnant une plus grande prise sur l'interprétation des objectifs fixés ainsi que sur les moyens de les atteindre.

Les e-deals : plusieurs possibilités d'accords

Dans ce cadre, la ville a mis en place des **e-deals** (avec l'e- pour énergie), **déclinaisons des green deals nationaux**⁵. Ce sont des accords que les parties prenantes signent avec la municipalité, soit pour la réalisation de projets spécifiques, soit pour signifier leur engagement en faveur de l'ambition d'un Delft énergétiquement neutre en 2050. Deux employées municipales, Maaïke Kaiser et Pauline van Gijn, de l'équipe

⁴ « Delft energy neutral 2050 - Delft 2013-2016 Implementation Programme », Delft municipality. URL : http://www.energy-cities.eu/db/delft_1308_en.pdf

⁵ Bien que les e-deals soient une version locale des green deals nationaux, ces deux programmes n'ont en fait pas de lien. L'approche des green deals se concentre sur des projets variés de grande envergure d'entreprises, organisations ou collectivités afin de favoriser l'implication du secteur privé dans le développement durable. Depuis leur lancement en 2011, environ 160 accords ont été signés et mis en place.

en charge de l'application du Plan énergie local et des relations avec les acteurs locaux, travaillent sur les *e-deals* à Delft.

Depuis 2013, **17 parties prenantes locales ont signé l'*e-deal* général**, manifestant leur soutien à l'ambition d'un Delft énergétiquement neutre en 2050 : la municipalité de Delft, plusieurs universités, Orange Gas, Ikea Delft, The Datacenter Group, Eneco et d'autres encore.

De plus, la municipalité a également soutenu **une dizaine de projets dans le cadre d'*e-deals* spécifiques** : deux projets de rénovation énergétique, un projet avec l'université technique sur les voitures à hydrogène, « *Delft Solar City* » pour le développement de panneaux solaires dans la ville, et d'autres projets avec des hôtels, des écoles.

Dans le cadre de ces *e-deals* spécifiques, la municipalité offre des petites **subventions** et donne une **visibilité** aux projets notamment grâce à des articles de journaux, une page Facebook et un site internet. La municipalité a fait le choix d'adopter une **approche de marché** (*market approach*), ce qui signifie qu'elle ne refusera pas de soutenir deux projets qui pourraient se faire concurrence. Quelques conditions tout de même à remplir : le projet doit être cohérent avec le plan énergie de la ville et avoir un modèle économique, afin que la municipalité ne finance pas la totalité du projet. De plus, les projets doivent être suffisamment importants afin de justifier la conclusion d'un *e-deal*, processus relativement long et demandant la mobilisation de plusieurs employés de la municipalité. Les projets les plus petits et les moins onéreux peuvent être financés autrement, dans le cadre du plan énergie notamment.

Un exemple : « *Widar in the sun* »

Cet *e-deal* a commencé avec les parents d'élèves de l'école Widar, qui voulaient installer des **panneaux solaires sur le toit de l'école**. Confrontés à des difficultés financières et à un manque d'expertise, ils sont rentrés en contact avec la municipalité. Les subventions reçues dans le cadre de l'*e-deal* conclu leur a permis d'embaucher un consultant en finances et de lancer une communication efficace autour du projet.



En **collaboration avec le supermarché biologique Ekoplaza**, le financement a été atteint en quelques mois. Les parents pouvaient soutenir le projet en achetant des bons chez Ekoplaza (pour 250 euros de bons achetés, les parents ou autres intéressés ont eu droit à un bon d'achat de 300 euros chez le supermarché). C'est ensuite le supermarché qui a investi dans les panneaux, et qui en recevra les bénéfices pendant 10 ans tout en payant un bail annuel à l'école. Après ces 10 ans, l'école deviendra propriétaire des panneaux solaires et pourra également profiter de l'électricité renouvelable produite. Aujourd'hui, **l'école est non seulement approvisionnée en électricité renouvelable, mais la démarche lui permet également d'inscrire les enjeux liés à l'énergie dans ses programmes scolaires.**

Résultats et enseignements

De manière générale, la position « en retrait » de la municipalité a plutôt bien fonctionné. Il lui a suffi d'engager un **dialogue avec les différents acteurs à propos de leurs attentes, de leurs besoins** et du dispositif des *e-deals* pour que ceux-ci viennent d'eux-mêmes, avec leurs idées. Une déception cependant : les entreprises internationales implantées sur le territoire ne se sont pas senties concernées par les ambitions de la ville. La municipalité, fidèle à son approche de marché, n'insiste donc pas et attend le moment où ces entreprises pourraient être intéressées par la communication et la visibilité qu'elle a à leur offrir.

Les difficultés à surmonter :

- **L'évaluation** repose sur les parties prenantes et il serait très coûteux de tout vérifier.
- **La communication** est un élément essentiel de la réussite d'un dispositif d'*e-deals*. Site web, réseaux sociaux, articles dans les journaux : aucun moyen de communication ne doit être négligé ! Des rencontres doivent également être organisées entre les parties prenantes du territoire pour coupler le dispositif avec un réseau solide et faire émerger de nouveaux projets.
- A Delft, seules deux initiatives citoyennes ont pour l'instant vu le jour dans le cadre des *e-deals*, alors que dans la ville voisine, 80 ont été recensées. Pourtant, la démarche adoptée est la même. En décembre 2015, une session finale devrait clore trois mois de réflexion avec les citoyens sur la **manière d'impliquer les citoyens dans les e-deals**.

Les facteurs de réussite :

- **Tirer parti des structures existantes** : ainsi, la municipalité de Delft s'est par exemple appuyée sur les réseaux de « *Technological Innovation Campus* » et « *Delft Amazing Technology* », initiatives lancées par la municipalité afin de stimuler la collaboration entre acteurs locaux. La municipalité a utilisé ces réseaux afin de commencer une discussion sur la transition énergétique avec des partenaires individuels. Cela n'a pas été difficile car la plupart des parties prenantes étaient déjà impliquées dans la question énergétique.
- L'approche de marché adoptée met la municipalité dans une **position de facilitateur** : par le biais de subventions, de communication, de mises en réseau, elle espère créer des coopérations entre citoyens, entreprises et universités, responsabiliser ces acteurs en les faisant s'identifier avec les objectifs de la ville. Cette position de facilitateur est un véritable facteur de réussite, dans la mesure où elle permet de **s'appuyer sur les dynamiques déjà existantes sur le territoire**. Néanmoins, puisque la ville n'exige rien de personne, elle se doit d'**insister énormément sur les opportunités des e-deals et adopter une vraie stratégie de vente** pour attirer les acteurs motivés.

Les e-deals ne sont pas une fin en soi, mais un formidable outil pour soutenir les projets émergents et communiquer dessus. Ils favorisent ainsi l'engagement de toutes les parties prenantes et créent une émulation d'actions sur le territoire grâce au rôle de facilitation de la municipalité. Il est encore trop tôt pour recommander la démarche à d'autres municipalités. Par contre, il est possible d'engager le dialogue avec les parties prenantes sur le territoire, afin de comprendre les attentes et les besoins de chacune.

Pour plus d'informations

Contacts

Maaïke Kaiser

Ville de Delft

Senior advisor Energy and Sustainable Building

Pauline van Gijn

Ville de Delft

Advisor Energy and Sustainable Building

Liens et informations utiles

Site internet des *e-deals* de Delft (en néerlandais). URL : <http://www.delftwordtgroen.nl/>

Atelier « A l'action ! » organisé par Energy Cities le 1^{er} octobre 2014 dans le cadre du colloque PCET. URL : <http://www.energy-cities.eu/-Pays-Bas-mobilisation-des-acteurs>

« Atelier 10 / Échange d'expérience sur la mise en mouvement des acteurs du territoire : l'exemple des Pays-Bas Synthèse – Plans climat énergie territoriaux », ADEME, 30 septembre – 1^{er} octobre 2014. URL : <http://restitution-colloque-pcet2014.ademe.fr/pdf/syntheses/atelier-10.pdf>

« Delft energy neutral 2050 - Delft 2013-2016 Implementation Programme », Delft municipality. URL : http://www.energy-cities.eu/db/delft_1308_en.pdf

ET AUSSI : Le Bristol Green Capital Partnership

Bristol est membre d'Energy Cities depuis 2014.

De manière générale, **les partenariats représentent une formidable opportunité de stimuler le changement** : mise en commun des compétences, des savoir-faire et des moyens humains et financiers, caractère multisectoriel des diverses approches, autant d'avantages à considérer.

Le **Bristol Green Capital Partnership** (BGCP) en est un exemple particulièrement réussi. Lancé en 2007 par le conseil municipal, il a l'ambition de rassembler les acteurs du territoire motivés et décidés à œuvrer ensemble pour la transformation et le développement de la ville de Bristol en ville verte. Il compte actuellement plus de 700 membres du secteur privé, public, associatif et de l'éducation, qui partagent leur expérience, résolvent des problèmes et soutiennent des projets. En près de huit ans, il a non seulement permis la création d'un important réseau, mais également le soutien de nombreux projets : grâce aux 150 000 livres du fonds « *Community Challenge* », des échanges et partages de bonnes pratiques et d'expertise. En plus de cela, le partenariat a soutenu la candidature de la ville de Bristol en tant que « Capitale verte de l'Europe » et s'est également engagé dans des activités éducatives, avec l'organisation de la « *Big Green Week* », la publication de vidéos sur *Youtube*, l'organisation de conférences, et la création d'une « Zone verte » au « *Bristol Harbour Festival* ».

Cette réussite à créer une dynamique engageante et durable pour le changement tient à plusieurs facteurs principaux.

La gouvernance a été un point fort du partenariat, qui a su l'adapter en fonction des membres. Au départ, le faible nombre de membres a permis des instances de décisions efficaces et non représentatives ou démocratiques, donnant l'opportunité aux plus motivés de faire avancer le partenariat. Au fur et à mesure que les membres sont devenus plus nombreux, le partenariat a su répondre au besoin de structures plus

démocratiques et représentatives. Il a néanmoins conservé l'efficacité originale grâce à des groupes de travail thématiques.

Sans **le conseil municipal**, instigateur du partenariat, celui-ci n'aurait pas vu le jour. Le conseil municipal a non seulement mobilisé un groupe de personnes motivées, mais a également insufflé sa vision au partenariat. Depuis huit ans, son soutien financier administratif a également été essentiel : rémunération d'un coordinateur, soutien administratif de son équipe « Ville durable », subventions pour la logistique, financement du fonds « *Community Challenge* » pour l'octroi de subventions de projets... À partir de la fin de l'année 2015, le partenariat récemment devenu une entreprise sociale (« *Community Interest Company* ») devra explorer de nouveaux modèles commerciaux afin d'être pleinement indépendant. Il peut néanmoins comme toujours compter sur l'expertise de ses membres ainsi que sur des partenaires prêts à partager leurs ressources en échange de la visibilité et légitimité du BGCP.

Le BGCP a tiré des leçons de son expérience sur la manière de créer un partenariat afin de stimuler le changement. En voici quelques-unes :

- Faciliter le travail des membres, la municipalité ne devant pas être responsable des résultats.
- Tenir compte des activités déjà présentes sur le territoire, afin de ne pas dupliquer inutilement une initiative déjà existantes.
- Créer une gouvernance transparente : un partenariat doit être « indépendant et inclusif »⁶, et encourager la collaboration.

Pour plus d'informations

The Bristol method : how to use partnerships to drive change. Bristol 2015 European Green Capital, 2015. URL : <https://www.bristol2015.co.uk/method/>

⁶ *The Bristol method : how to use partnerships to drive change*. Bristol 2015 European Green Capital, 2015. URL : <https://www.bristol2015.co.uk/method/>

Odense (Danemark) et le partenariat *Green Business Growth* : former les artisans pour accélérer la transition énergétique

Odense est membre d'Energy Cities depuis 1995.

Le contexte : Odense, une approche particulière de la transition énergétique

Odense, troisième plus grande ville du Danemark avec 190 000 habitants, mène une **politique environnementale et énergétique ambitieuse**. Dès 2008, la ville vise à devenir la ville danoise la plus durable. En 2012, la politique environnementale de la ville formule une vision globale, « Durable ensemble » (*Bæredygtige sammen*) et un plan énergie stratégique (*Strategisk energiplan, SEAP*), visant, dès 2030, à approvisionner la ville en électricité et en chauffage uniquement avec des énergies renouvelables. En ligne avec la politique nationale, la politique environnementale de la ville d'Odense met l'accent sur les opportunités offertes par une économie verte.

La ville d'Odense se caractérise par une approche innovante de la transition énergétique, vue comme une tâche commune et une opportunité économique, centrée sur **la collaboration et le développement de partenariats avec les acteurs locaux** et ciblant l'essor d'une **économie verte et locale**. C'est en ayant conscience de l'importance des réseaux, de la coopération et de la communication que la ville d'Odense a pris part à plusieurs partenariats et réseaux danois et internationaux, dont font notamment partie le *MiljøForum Fyn*, le *Klimaværket*, *Energy Cities* ainsi que le partenariat *Green Business Growth* (*Grøn Erhvervs vækst*).

La participation au partenariat *Green Business Growth*

Tout est parti du constat qu'il était très difficile de motiver les propriétaires de bâti à rénover leurs maisons. Comment donner les bonnes incitations ? Comment transmettre le message au moment opportun ? Il s'est avéré que les artisans locaux pouvaient être une réponse à ces interrogations : ils sont au contact des consommateurs et seront écoutés par ces derniers pour bénéficier de conseils sur les économies d'énergie ainsi que sur l'amélioration de leur confort.

La ville d'Odense a donc décidé de prendre part au partenariat *Green Business Growth*, un partenariat entre municipalités, entreprises et autres centres de formation, qui fonctionne depuis 2009 (90% des municipalités de l'île de Fyn, dont Odense est la ville principale, en font partie aujourd'hui). Le but est d'**améliorer la formation des artisans locaux dans les domaines du conseil en énergie (efficacité énergétique), du marketing et du développement commercial**. Si les municipalités privilégient la montée en compétences des artisans comme acteurs-relais pour la transition énergétique, le secteur privé considère le partenariat comme un catalyseur de nouveaux marchés et d'opportunités de coopération.

Ce sont trois employés du Département de la culture et du développement urbain de la municipalité d'Odense, Martin Thomsen, Christoffer Kirk Strandgaard et Jane Immerkær, qui ont collaboré avec le partenariat *Green Business Growth* et qui ont travaillé à l'organisation des formations et d'un salon de l'énergie.

Le programme de formation des artisans

Le fait que le partenariat existait déjà était un avantage certain, dans la mesure où la municipalité d'Odense a pu bénéficier des expériences précédentes. C'est la municipalité qui a rassemblé tous les partenaires nécessaires : l'opérateur du réseau de chaleur⁷, instituts financiers, entreprises privées, instituts d'éducation, etc. Ensemble, ceux-ci ont élaboré le **programme de formation** qui comprend les modules suivants : relations avec la clientèle, coût des rénovations, modèles commerciaux, recherche de financements, etc.

Trois sessions de formation ont été organisées (2011, 2012 et 2013). Après chaque session, l'avis des artisans a été recueilli dans le but d'améliorer la qualité des sessions suivantes. Les sessions ont consisté en cours du soir, clôturés par un **salon de l'énergie**, qui a permis aux artisans de présenter et d'offrir leurs services de rénovation énergétique au grand public. Aujourd'hui, en 2015, le projet est provisoirement interrompu. En effet, le marché est saturé et il ne serait pas intéressant de former plus d'artisans sur le même sujet tout de suite. L'approfondissement de la formation initiale est néanmoins à l'étude.

Résultats et enseignements

Pour la municipalité, il était clair que la pression de la société civile n'était pas suffisante pour stimuler un changement en termes de consommation énergétique : elle devait donc **initier la transition énergétique**. Néanmoins, elle a refusé de se positionner en tant que prescriptrice. Elle a préféré **faciliter la création de réseaux entre les acteurs locaux et l'échange de savoir-faire et d'expériences** en donnant des impulsions et des idées.

Chaque année, une évaluation statistique est réalisée par *Clean*, l'organisation mère du partenariat, sur l'ensemble des artisans formés dans le sud du Danemark dans le cadre de ce partenariat. Pour la période 2013-2014, **le chiffre d'affaires des artisans qui ont suivi cette formation a crû en moyenne de 29%** contre une croissance moyenne nulle pour l'ensemble des artisans⁸. De plus, le partenariat a permis **la création de 130 emplois à temps plein** sur ces deux années⁹. En tout, 225 artisans ont suivi la formation. Enfin, les deux-tiers des partenaires interrogés lors d'un sondage étaient satisfaits ou très satisfaits des retombées du partenariat.

En trois ans, la municipalité d'Odense a formé **50 artisans locaux**, qui ont tiré profit de cette formation. Ainsi, certains ont doublé leur chiffre d'affaire. Ce sont ceux qui ont compris les **avantages de la communication et du fonctionnement en réseau**, qu'ils soient plombiers, charpentiers ou électriciens, se recommandent entre eux, augmentant ainsi leur base de clients.

La municipalité a également beaucoup appris lors de ce projet. En effet, la collaboration avec des partenaires d'horizons variés a permis l'échange de connaissances et de savoir-faire. De plus, c'était la première fois que la municipalité travaillait avec des parties prenantes sur des programmes d'action pour lutter contre le

⁷ Les entreprises énergétiques peuvent subventionner les économies d'énergie. En effet, au Danemark, elles ont l'obligation d'économiser de l'énergie chaque année au niveau des consommateurs. Le partenariat *Green Business Growth* est apparu comme un moyen de réaliser ces économies.

⁸ Ces chiffres correspondent aux résultats chez les 85 premiers artisans qui ont suivi la formation.

⁹ Idem.

réchauffement climatique. C'était donc un aspect nouveau et stimulant : comment inspirer d'autres personnes ? Comment faciliter leur mobilisation sans leur prescrire une action particulière ?

Les acteurs municipaux et du réseau *Green Business Growth* considèrent l'**expérience positive** : le partenariat a fonctionné comme un **multiplicateur des efforts** fournis pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et a un **impact indirect sur les citoyens**, en leur facilitant l'accès à des solutions énergétiques intelligentes.

Les difficultés à surmonter :

- Le processus de mise en place de la formation a été très long. Il s'agit donc d'être **patient**, tout en surmontant les obstacles. Ainsi, à Odense, la branche locale du syndicat des artisans a réussi à bloquer le projet pendant plus d'un an.
- **Maintenir le contact** avec les artisans formés, afin de mieux évaluer les impacts de la formation au niveau local.

La formation des artisans locaux et leur mise en réseau grâce au partenariat *Green Business Growth* a non seulement permis à la municipalité d'Odense de stimuler l'économie verte sur son territoire, mais également d'avoir un impact indirect sur les consommateurs par le biais des artisans. Le concept du partenariat *Green Business Growth* est facilement adaptable à divers contextes locaux.

Pour plus d'informations

Contacts

Jane Immerkær

Ville d'Odense - Entreprises et développement durable
Chargée de liaison pour les affaires

Martin Thomsen

Ville d'Odense - Entreprises et développement durable
Département Industrie et climat

Christoffer Kirk Strandgaard

Ville d'Odense - Entreprises et développement durable
Département Industrie et climat

Liens et informations utiles

Odense: case study analysis: imagine low energy cities. August, 22nd 2014. URL : http://www.energy-cities.eu/db/Odense_imagine_case_study_analysis_2014_en.pdf

Green Business Growth in Danish Municipalities. ManagEnergy, April 2014. URL :

<http://www.managenergy.net/sme/usecases?casestudy=1460>

"Odense's Green Business Growth – Craftsmen as energy ambassadors", *Low-Energy City Policy Handbook*. Imagine, October 2014. URL : http://www.energy-cities.eu/db/Odense_involvingstakeholders_craftsmen_2014_en.pdf

Collaborer avec des industriels : le cas du réseau de chaleur de récupération industrielle de Dunkerque (France)

La Communauté urbaine de Dunkerque est membre d'Energy Cities depuis 1999.

Le contexte : la stratégie énergétique de la Communauté urbaine de Dunkerque

La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) regroupe 18 communes et compte près de 200 000 habitants. **Autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz en concession depuis 1995**, Dunkerque a fait de la **lutte contre la précarité énergétique** sa priorité en matière de politique énergétique. Dès 2004, la CUD lance une **opération de thermographie aérienne** pour détecter les déperditions de chaleur au niveau des toitures. Accompagnée par l'Espace Info énergie et d'un fonds d'aide dédié aux travaux d'isolation, à la chaudière individuelle à condensation et au développement du solaire thermique, cette campagne « Réflexénergie » permet de **combinaison lutte contre le changement climatique et enjeux sociaux par la maîtrise des consommations d'énergie**.

Depuis l'adoption du **plan climat en 2009**¹⁰, le doublement du réseau de chaleur de récupération industrielle de Dunkerque (140 MW supplémentaires) participe d'une **stratégie énergétique globale** d'atteinte de l'objectif des « 3 x 20 » en 2020¹¹, au même titre que le développement de 60 MW d'éolien terrestre et l'installation de 1000 toits solaires photovoltaïques et thermiques.

Le réseau de chaleur de récupération industrielle : les origines

À Dunkerque, ville portuaire et industrielle du Nord de la France, et à Saint-Pol sur Mer, **l'idée de créer un réseau de chaleur de récupération industrielle naît avec la montée des prix du pétrole** dans les années 1970. Les années 1980, marquées par une crise économique et une forte hausse du chômage, confirment **l'impératif de fournir une énergie à prix maîtrisés** sur un territoire énergivore en chauffage afin de lutter contre la précarité énergétique.

Dès 1982, une étude sociotechnique confirme que la récupération de la chaleur produite par l'industriel Usinor est la plus rentable économiquement¹². Les deux communes se rassemblent alors au sein d'un syndicat créé en 1983, le SICURD (Syndicat intercommunal de chauffage urbain de la région dunkerquoise). En 1985, **le rapprochement de la ville de Dunkerque avec l'industriel sidérurgique Usinor** (actuel Arcelor-Mittal¹³) conduit à **l'installation d'une hotte de captation de 23 MW sur le site de l'industriel** et au début de la construction du réseau, mis en service un an plus tard. C'est la Compagnie générale de chauffe (devenue

¹⁰ Le nouveau PCET a été lancé le 3 novembre dernier.

¹¹ Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, augmentation de la part d'énergie renouvelable à 20% et amélioration de l'efficacité énergétique de 20% d'ici 2020.

¹² Quatre sources potentielles ont été comparées : une chaufferie charbon, la récupération du gaz sidérurgique sorti des hauts fourneaux d'Usinor, la récupération de la chaleur produite par la centrale de Gravelines et la récupération de chaleur industrielle d'Usinor.

¹³ Appelé Usinor jusqu'en février 2002 et Arcelor jusqu'en juin 2006.

Dalkia en 1998, et faisant aujourd'hui partie du groupe EDF) qui dirige les opérations, dans le cadre de la concession signée avec la ville.

L'extension du réseau de chaleur

Au début des années 2000, face aux perspectives de hausse de la demande en énergie, une réflexion est engagée pour compléter le réseau, déjà renforcé par trois unités de cogénération, par **une seconde hotte de captation de 13 MW** sur le site de l'industriel sidérurgique. Alors que la volonté politique de Michel Delebarre, président du SICURD et maire de Dunkerque a été déterminante pour le premier raccordement, il s'agit d'un réel projet commun pour ce deuxième raccordement.

En effet, pour le SICURD, l'enjeu était de **garantir le taux de TVA abaissé à 5% dans le cas d'une extension de réseau**. Pour cela, il fallait que 50% de la chaleur du réseau proviennent d'énergies renouvelables et de récupération (ENRR). Pour Arcelor-Mittal, un capot en sortie des chaînes d'agglomération permettait de **récupérer les poussières produites** et était ainsi une solution à des exigences environnementales propres. La hotte, installée en 2008, a donc pris en compte la question environnementale.

C'est aussi vers la fin des années 2000 que la ville et la CUD se sont rapprochées et ont développé un **plan stratégique incluant le doublement du réseau de chaleur** (140 MW supplémentaires)¹⁴.

L'étude de faisabilité menée par Hexa Ingénierie et remise en 2013 s'est basée sur la densité de la population et les diverses sources de production de chaleur. C'est finalement dans l'optique d'une **diversification des sources de chaleur** que le raccordement du Centre de valorisation énergétique (CVE), également géré par la CUD, au réseau est en projet.

Au 1^{er} janvier 2015, dans le cadre de ce plan stratégique, et également de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi dite MAPTAM), **la CUD a récupéré la compétence « réseau de chaleur »**. C'est donc maintenant elle qui veille au bon fonctionnement du service assuré par Energie Grand Littoral (société dédiée 100% filiale Dalkia pour l'exploitation du réseau) et dialogue avec des acteurs rapprochés par presque 30 ans d'expérience positive.



Le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) de Petite-Synthe

¹⁴ Le projet d'extension du réseau remonte à 2010.

Les avantages du réseau de chaleur de récupération industrielle de Dunkerque

NEUTRALITE CARBONE. L'énergie produite est neutre en termes de gaz à effet de serre et permet d'éviter l'émission de 19 000 tonnes de CO₂ par an.

EMPLOIS DE PROXIMITE. Un réseau de chaleur crée des emplois de proximité non délocalisable (exploitation, maintenance, travaux d'équipements, etc.).

PERFORMANCE COMMERCIALE. Le rachat de chaleur fatale se fait à un tarif bas (entre 5 et 10 euros le mégawattheure).

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE. Le rachat à bas prix de la chaleur fatale permet la maîtrise des coûts de l'énergie.

ENERGIES RENOUVELABLES ET FISCALITE. La présence d'énergies renouvelables permet au réseau de chaleur de bénéficier d'une TVA au taux réduit et de subventions du fonds chaleur de l'ADEME.

QUALITE DE L'AIR. La captation sur le refroidisseur sidérurgique contribue à la qualité de l'air en récupérant la poussière.

Quel dialogue entre la CUD et les divers acteurs du territoire (producteurs de chaleur fatale et usagers du réseau de chaleur) ?

Arcelor-Mittal et les autres industriels du territoire dunkerquois

Au jour le jour, la ville de Dunkerque, et aujourd'hui la CUD, échangent assez peu directement avec les industriels¹⁵, puisque les relations avec Arcelor-Mittal sont gérées quotidiennement par Energie Grand Littoral (EGL), le concessionnaire du réseau. La réussite de la **mobilisation des industriels** a néanmoins été une partie importante du travail de ces collectivités territoriales. Le rapprochement à la fin des années 1980 entre Arcelor-Mittal et le président du SICURD également maire de Dunkerque, a surtout été une affaire de personnes, mais d'autres facteurs ont également joué.

Ainsi, dès la fin des années 1970 et le début des années 1980, le territoire dunkerquois a été le siège d'**associations environnementales fortes**, mettant en cause les fortes incitations fiscales offertes à des entreprises polluantes pour s'installer sur le territoire, au détriment de la qualité de l'air et de l'environnement. Arcelor-Mittal faisait partie de ces entreprises et ses hauts fourneaux et l'épaisse poussière noire émise le désignaient tout particulièrement comme un gros pollueur. Dans ce contexte, **l'industriel sidérurgique a fait beaucoup d'efforts pour améliorer ses relations avec les acteurs du territoire sur le plan environnemental. La participation au réseau peut donc être vue comme un moyen de manifester de la bonne volonté et d'entretenir de bonnes relations sur le territoire** : le volet politique est absolument essentiel.

De plus, pour la première captation, Arcelor-Mittal n'a pas eu à investir : c'est le concessionnaire qui a investi pour la ville, propriétaire du réseau. Pour la deuxième, AM et Dalkia ont chacun investi à hauteur de 50%. Ce type d'arrangement est assez exceptionnel : comme mentionné précédemment, Arcelor-Mittal subissait des

¹⁵ La CUD n'a repris la compétence « réseau de chaleur » que très récemment, au 1^{er} janvier 2015. Auparavant, c'est la ville de Dunkerque et le SICURD qui géraient le réseau.

pressions de la part de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), et avait donc de fortes **motivations à agir d'ordre environnemental et réglementaire**.

Alors que le réseau de chaleur s'est inscrit dès ses débuts dans un **objectif de lutte contre la précarité énergétique** pour la collectivité territoriale, il participe également aujourd'hui d'une **stratégie globale et de long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique**, dans le cadre de l'objectif des « 3 x 20 » en 2020¹⁶ du plan climat énergie de la communauté urbaine (2009). En effet, grâce à l'utilisation massive de chaleur fatale, le réseau de chaleur devient un **outil stratégique permettant d'atteindre l'objectif de 20% d'énergies renouvelables¹⁷ d'ici 2020**.

Le réseau de chaleur est ainsi assez unique, dans la mesure où la collectivité territoriale et l'industriel Arcelor-Mittal ont réussi à faire coïncider leurs dynamiques de fonctionnement et leurs horizons temporels, c'est-à-dire à caler leurs synergies dans le temps, malgré des visions de long terme différentes. Néanmoins, des risques peuvent persister en ce qui concerne la pérennité des partenaires.

Ainsi, l'étude de faisabilité de l'extension du réseau menée en 2012-2013 est partie du constat que **le réseau de chaleur était dépendant à près de 70% d'un seul industriel**, AM, lui-même tributaire des conditions économiques et de capitaux internationaux. Comment s'assurer dès lors de la pérennité du réseau ? C'est face à cette problématique que l'étude réalisée par Hexa Ingénierie s'est intéressée au **potentiel de diversification des sources de chaleur** : 13 industries sources de chaleur récupérables et des raccordements potentiels (particuliers, zones d'activités économiques) ont été repérés.

Le succès du réseau de chaleur est tel que Dalkia a prospecté et réalisé des études de faisabilité pour le raccordement d'autres industriels. Certaines études ont été commandées par l'ADEME à l'échelle régionale.

Les échanges entre les industriels et la CUD sont facilités depuis plusieurs années par Ecopal, un réseau de plus de 200 industries du bassin dunkerquois pour l'écologie industrielle. Créée en 2001 sur proposition d'Arcelor-Mittal, l'association avait à l'origine pour but de mutualiser la gestion des déchets. Ses tentatives de développer des synergies matérielles entre industriels n'ont jamais vraiment été fructueuses, mais elle participe aujourd'hui à l'animation du réseau d'industriels et d'une culture d'échange sur le territoire, dont Arcelor-Mittal reste un pivot.

En fait, il n'y a à présent plus vraiment à convaincre les industriels des **avantages du réseau de chaleur**, qui ont été mis en valeur par l'expérience d'Arcelor-Mittal : **complément de revenu, performance environnementale et bonne image**¹⁸. En retour, la collectivité progresse dans son ambition de lutter contre la précarité énergétique¹⁹ et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

¹⁶ Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, augmentation de la part d'énergie renouvelable à 20% et amélioration de l'efficacité énergétique de 20% d'ici 2020.

¹⁷ Celles-ci incluent l'énergie fatale sous le terme d'énergies renouvelables et de récupération.

¹⁸ Relativisons l'ampleur des bénéfices : les gains financiers et en termes de CO₂ ne représentent quasiment rien. De plus, chez AM, environ 0,3% seulement de la chaleur fatale est récupérée (étude réalisée en 2013). Ces données font qu'AM ne communique en réalité que peu sur le réseau de chaleur en comparaison avec la CUD.

¹⁹ Desservi par un réseau de gaz dense, le territoire dunkerquois compte encore une proportion importante d'habitants qui se chauffent au fioul.

Plusieurs scénarii d'extension du réseau ont ainsi été envisagés, notamment avec Rio Tinto Alcan ou encore Ball Packaging. Le CVE, déjà géré par la CUD est toutefois pour l'instant apparu comme la solution la plus sûre, sans incertitude quant à son futur.

Les usagers

L'ancien maire de Dunkerque, **Michel Delebarre**, a joué un rôle prépondérant dans le dialogue avec les **clients directs du réseau de chaleur** (bailleurs sociaux comme *Partenord Habitat*, gestionnaires des équipements publics, etc.). Forte personnalité politique et ancien ministre, il a poursuivi une démarche de développement durable avec l'ambition de sortir de la crise économique et sociale des années 1980. Multipliant les aménagements urbains et luttant contre la pauvreté, son engagement a été un **moteur certain du rapprochement des acteurs autour du réseau de chaleur de récupération industrielle** et a permis de nombreux raccordements. Aujourd'hui, le réseau de chaleur permet non seulement de chauffer l'hôtel de ville, un centre hospitalier, une piscine et des établissements scolaires, mais aussi l'équivalent de 16 000 logements sociaux. **Les avantages du réseau de chaleur sont aussi perçus par des élus de communes limitrophes** et beaucoup d'entre eux manifestent déjà leur volonté de se raccorder.

Dans le cadre de l'extension du réseau, la CUD dialogue également avec d'autres usagers : gestionnaires équipements publics, bailleurs sociaux, propriétaires de bâti, pour qui le réseau de chaleur a un avantage social de taille. En revanche, il y a **peu d'échanges avec les particuliers**, qui n'ont d'ailleurs peu ou pas conscience du branchement au réseau de chaleur et encore moins de l'origine de la chaleur.

L'acceptation du réseau de chaleur ne va pas de soi avec tous. Ainsi, les promoteurs et les aménageurs ne perçoivent pas d'intérêt économique à raccorder leurs constructions neuves au réseau. La CUD dispose alors de plusieurs moyens pour les en convaincre : grâce aux **Zones d'aménagement concerté (ZAC) et au Plan local d'urbanisme (PLU)**²⁰, elle peut imposer la desserte des zones à urbaniser, mais elle tente toujours de privilégier le dialogue et l'échange pour convaincre les parties prenantes. Pour les questions d'aménagement, la direction de l'aménagement passe par une société publique locale (SPL) ; il s'agit alors d'intervenir le plus en amont possible afin d'assister aux réunions et de faire prendre en compte le réseau dans le processus de planification. Dans certains cas, comme pour le **projet d'éco-quartier Grand Large**, le Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de PLH et PDU (PLUIHD) permettra d'obliger le raccordement au réseau des installations. Pour les constructions neuves, il semble donc que la volonté politique soit une condition sine qua non du raccordement au réseau. Malgré cette volonté politique, il n'y pas eu de procédure de classement du réseau, notamment afin de préserver de bonnes relations avec les autres opérateurs, qui cherchent également à approvisionner des clients en énergie sur le territoire.

De manière générale, le cas de Dunkerque montre que la volonté politique associée à la montée en compétence technique d'un service énergie motivé, beaucoup de communication (et des exemples de réussite sur lesquels s'appuyer) sont la base, pour faire converger les intérêts économiques, environnementaux et sociaux. **L'engouement actuel pour le réseau de chaleur peut sans nul doute être attribué à une reconnaissance des avantages du réseau, mais également du travail de longue haleine qu'ont mené la ville et la CUD.**

²⁰ Parmi d'autres objectifs environnementaux, le Plan Local d'Urbanisme de la CUD vise à raccorder systématiquement les zones destinées à être urbanisées au réseau de chaleur.

Enseignements : ce projet est-il reproductible ?

La reproduction d'un tel réseau est pour partie simple, dans la mesure où des sources de chaleur peuvent être aisément identifiées, et à partir du moment où une densité minimale de production et de consommation existe. Les difficultés résident dans la **nécessité de « faire coïncider les dynamiques de fonctionnements et les tempi »²¹ des acteurs**. Ainsi, le secteur privé et les collectivités ont des modes de fonctionnement parfois bien différents, rien qu'au niveau des horizons temporels : alors que les industriels se projettent à 5 voire 10 ans maximum (et aujourd'hui plutôt à 2 ou 3 ans), les collectivités territoriales peuvent s'engager jusque sur 25 ans. En plus de faire coïncider ces durées et les dynamiques de fonctionnement, les acteurs doivent aussi **avoir confiance dans la pérennité de l'engagement des autres acteurs**. La question de la pérennité de l'activité industrielle peut ainsi être un facteur de méfiance de la part de la collectivité territoriale, qui supporte, avec l'opérateur, le risque financier²². À Valenciennes, un projet de réseau de chaleur a par exemple été bloqué pour cette raison.

Dans tous les cas, pour qu'un industriel s'engage dans une démarche de réseau de chaleur, même privé, la collectivité doit au moins encourager le projet en montrant sa volonté que le projet aboutisse. Cela nous renvoie à la question primordiale de la confiance entre les acteurs, sans laquelle il semble impossible de parvenir à quoi que ce soit.

Le réseau de chaleur de Dunkerque est l'illustration de la nécessité d'une confiance entre les acteurs, de même qu'il est une belle preuve qu'avec une bonne dose de volonté politique et de communication, il est non seulement possible de concilier intérêts économiques, enjeux sociaux et respect de l'environnement, mais également de mobiliser une grande diversité d'acteurs autour d'un projet commun.

Pour plus d'informations

Contacts

Martine Monborren

Communauté urbaine de Dunkerque
Direction Energie
Chef de service production et distribution d'énergie

Frédéric Mabilie

Communauté urbaine de Dunkerque
Direction Energie
Directeur

Zelia Hampikian

Ecole des Ponts ParisTech
Laboratoire Techniques
PhD Candidate

Liens et informations utiles

« Associer les usagers à la vie du réseau de chaleur », Fiche Action, Cerema Direction Territoriale Ouest. URL : <http://reseaux-chaleur.cerema.fr/associer-les-usagers-a-la-vie-du-reseau-de-chaleur>

Claire Thibault, « Dunkerque, pionnière sur les énergies durables », *Batiweb*, 3 février 2014. URL : <http://www.batiweb.com/actualites/collectivites-territoriales/dunkerque-pionniere-sur-les-energies-durables-03-02-2014-23682.html>

²¹ Zélia Hampikian, entretien téléphonique le 28/08/15.

²² Un fonds de garantie est à l'étude par l'ADEME afin de sécuriser cet aspect.

Clara Canévet, Vivien Duthoit, Julia Labarthe et Amos Waintrater, *Entre autonomie et solidarités territoriales, quelle gouvernance énergétique dans les territoires urbains ?* Etude ACUF - AMGVF - INET, septembre 2012. URL : http://www.communautes-urbaines.com/download/PUBLICATIONS/Gouvernance_energetique/070912_rapport_gouvernance_energie.pdf

« District Heating Network. Dunkirk, France », Global District Energy Climate Awards Copenhagen, 3 novembre 2009. URL : <http://www.districtenergy.org/assets/CDEA/Case-Studies/Copenhagen-Energy-SummitDunkerque-France-submission.pdf>

« Dunkerque Grand Littoral et développement durable. Un exemple d'agglomération industrielle innovante », Communauté urbaine de Dunkerque, 2002. URL : http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fileadmin/user_upload/pdf/Institution/Dev_durable/Durable.pdf

Dunkerque Grand Littoral. Rapport annuel développement durable. Communauté urbaine de Dunkerque, 2014. URL : http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fileadmin/user_upload/pdf/Develpt_durable/Rapport_annuel_2014_-_developpement_durable_-_communaute_urbaine_dunkerque.pdf

« Interview de Robert Serna (Ville de Dunkerque) », *Smart grids – CRE*, 3 avril 2014. URL : <http://www.smartgrids-cre.fr/index.php?p=reseaux-chaleur-froid-intelligents-dunkerque>

« Le Quartier Grand Large de Dunkerque », Aucame, avril 2008. URL : http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/Fiche_Dunkerque.pdf

« Le réseau de chaleur de récupération industrielle de Dunkerque (59) », Cerema, novembre 2009. URL : <http://reseaux-chaleur.cerema.fr/le-reseau-de-chaleur-de-recuperation-industrielle-de-dunkerque-59>

« Les réseaux de chaleur enfin reconnus à leur juste valeur... ajoutée ! », *L'observatoire énergies entreprises*, 4 février 2015. URL : <http://www.observatoire-energies-entreprises.fr/les-reseaux-de-chaleur-enfin-reconnus-leur-juste-valeur-ajoutee/>

ET AUSSI : L'initiative Inzell (Allemagne), 20 ans de coopération public-privé pour forger une vision commune de la mobilité durable à Munich et dans la région de la Bavière²³

Munich est membre d'Energy Cities depuis 1999.

Dans les années 1990, Munich faisait face à d'importants embouteillages et à une surcharge des transports publics. La demande en transport avait en effet connu un essor sans précédent après l'extension de l'infrastructure routière lors des jeux Olympiques de 1972.

C'est dans ce contexte-là qu'a été conçue l'initiative Inzell, une coopération public-privé innovante au succès inégalé²⁴. C'est la convergence de plusieurs éléments clés qui a favorisé sa création : l'avancement de la recherche sur les systèmes télématiques, des expérimentations de gestion du trafic menées par l'entreprise BMW et surtout l'arrivée à la mairie de Munich de Christian Ude, jeune maire décidé à affronter le problème du trafic urbain.

Une première rencontre de deux jours est organisée dans le petit village d'Inzell en 1995 à l'initiative de la ville de Munich et de BMW²⁵ afin de discuter des problèmes de trafic urbain et de réfléchir à des solutions au-delà des clivages politiques et idéologiques du moment. Cet événement a regroupé des autorités locales, des entreprises et des industries, des scientifiques et des acteurs locaux de la mobilité. Le cadre informel de la rencontre a permis d'aborder des sujets sensibles politiquement dans une optique d'échange et de pragmatisme : le parking dans le centre-ville, la gestion du trafic et la planification de tunnels sur le périphérique.

Alors que le petit village dans lequel s'est tenue la rencontre a laissé son nom à l'initiative, la coopération naissante entre les acteurs régionaux de la mobilité a donné lieu à la décision de continuer à travailler avec cette organisation. La plateforme Inzell

Les priorités de la plateforme Inzell

1. Le développement de zones résidentielles doit se faire selon le réseau de transports publics.
2. Les déplacements en voiture doivent diminuer à mesure que l'on se rapproche du centre.
3. Le trafic transitoire doit être tenu éloigné des zones de habitation denses.
4. Pour réduire le trafic dans les zones résidentielles, il faut concentrer le trafic sur les artères principales.
5. La performance des systèmes de transport peut être améliorée grâce à une gestion coopérative du trafic.
6. Les transports publics locaux ont la priorité.
7. Un système de *Park and Ride* doit être amélioré pour mailler le réseau des transports.
8. Un concept pour la gestion des espaces de stationnement doit être élaboré pour la ville.
9. Pour le transport individuel, priorité au transport commercial.
10. Le transport de marchandise peut être optimisé par la promotion de systèmes de logistique.
11. Les embouteillages peuvent être évités en encourageant les conducteurs à transporter plus de personnes dans leur véhicule.

²³ Cette étude est un résumé de l'étude en anglais Markus Mailer et al., *Mobility 2050. Region of Munich – creating a common vision for sustainable development in a unique Public Private Cooperation*. Elsevier, 2014. Doi: 10.1016/j.trpro.2014.11.043. URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352146514003263>

²⁴ Markus Mailer et al., *Mobility 2050. Region of Munich – creating a common vision for sustainable development in a unique Public Private Cooperation*. Elsevier, 2014. Doi: 10.1016/j.trpro.2014.11.043. URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352146514003263>

²⁵ Christian Ude, maire de Munich et Bernd Pischetsrieder, directeur de BMW s'étaient connus sur les bancs de l'école. Ceci a probablement facilité leur dialogue.

proprement dite a été créée, énonçant une liste de priorités de planification pour le futur de la mobilité et le développement urbain munichois.

Cette plateforme de coopération s'est renforcée au fil des ans et est devenue une référence nationale, mais également internationale en matière de gouvernance régionale de la mobilité et des transports.

En 2007, le forum « Futur de la mobilité dans la région de Munich » est créé pour travailler sur une vision commune de la mobilité. La « Vision 2050 », dont les résultats ont été présentés en 2013, met ainsi en avant les défis et les opportunités futurs de la mobilité.

L'initiative Inzell et les processus politiques et administratifs traditionnels

« *The initiative was described as a stakeholder network without proper democratic legitimization contributing to a powerful strategy for sustainable mobility (Hajer and Kesselring 1999)²⁶ »*
(L'initiative a été décrite comme un réseau d'acteurs sans vraie légitimation démocratique contribuant à une stratégie efficace pour une mobilité durable)

Le fait que les discussions se déroulent hors des processus administratifs ou politiques traditionnels est sans conteste l'un des facteurs clés de la réussite de cette initiative. À la fois risque et opportunité, cette caractéristique a permis une discussion apaisée autour d'enjeux sinon très sensibles politiquement et sujets à des divisions idéologiques. L'initiative ne vise pas à remplacer les processus de décision politique traditionnels, mais plutôt à les soutenir.

Gouvernance en forums

Les sessions plénières servent à définir les orientations stratégiques et les lignes directrices. Pour chaque tâche, un « pate » (patron) est nommé pour développer des solutions avec les parties prenantes concernées. Des forums sont ensuite constitués pour lancer des discussions plus orientées vers la recherche de solutions concrètes : ces sessions de discussion ne sont pas publiques et éliminent ainsi certaines barrières politiques. Une recette de dialogue simple est évoquée : il s'agit de l'enchaînement « présentation-discussion-impulsion-solution-application ».

L'élaboration de la Vision de la mobilité en 2050 : une gouvernance selon la méthode du « Future Workshop » (Jungk et Müllert, 1987)

Afin de développer la *Vision de la mobilité en 2050*, plusieurs étapes ont été suivies : la compilation et l'analyse des études existantes sur le développement futur de la mobilité, l'élaboration de principes de développement durable afin de donner un cadre aux concepts de la mobilité du futur, la composition de la *Vision de la mobilité en 2050* par toutes les parties prenantes selon la méthode du « *Future Workshop* » (Jungk et Müllert, 1987). À noter : cette vision a été élaborée en prenant toujours en compte le plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire qu'elle n'a retenu que les mesures et les éléments les plus consensuels.

²⁶ Markus Mailer et al., *Mobility 2050. Region of Munich – creating a common vision for sustainable development in an unique Public Private Cooperation*. Elsevier, 2014. Doi: 10.1016/j.trpro.2014.11.043. URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352146514003263>

Pour plus d'informations

De nombreuses lectures sont disponibles en anglais et en allemand. Pour plus d'informations, nous vous conseillons de vous référer à la bibliographie de Markus Mailer et al., *Mobility 2050. Region of Munich – creating a common vision for sustainable development in an unique Public Private Cooperation*. Elsevier, 2014. Doi: 10.1016/j.trpro.2014.11.043. URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352146514003263>

L'une des références s'intéresse notamment à l'initiative sous l'angle de l'interaction collaborative (Baumann and White 2012; Healey 1997).

Site internet de l'initiative. URL : http://www.inzellinitiative.de/engl.Version/index_eng.htm

Brochure de présentation de l'initiative (en anglais). URL : <http://www.inzellinitiative.de/shared/10-jahre-inzell-englisch.pdf>

ET AUSSI : Les Acteurs du Paris durable (France), promouvoir l'implication des acteurs

Paris est membre d'Energy Cities depuis 2004.

L'initiative **Les Acteurs du Paris durable** a été lancée en 2011 par la ville de Paris après un diagnostic pour l'agenda 21, afin de soutenir sans attendre l'engagement de la société civile dans la réduction de l'empreinte écologique parisienne. Combinant un site internet où citoyens, entreprises et associations peuvent déclarer et donner de la visibilité à leurs actions et des rencontres réelles avec les autres « Acteurs du Paris durable », le projet espère créer une dynamique partenariale favorable aux projets recensés.

Vous souhaitez promouvoir les actions réalisées sur votre territoire, afin qu'elles soient une source d'inspiration, qu'elles se multiplient et essaient ? Plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- La **communication** est un aspect important de la réussite de l'initiative. L'Agence de l'écologie urbaine de Paris a tout d'abord mobilisé les contacts dont elle disposait et les diverses têtes de réseaux. Elle communique également régulièrement auprès du grand public grâce à de l'affichage dans les espaces verts et sur le web.
- Un site internet qui permet de recenser les bonnes pratiques doit être couplé à des **rencontres physiques** permettant aux porteurs de projets de développer leurs réseaux. Ainsi, 80% des répondants à un sondage mené par l'Agence de l'écologie urbaine de Paris ont estimé qu'ils avaient eu au moins trois échanges fructueux pour leur projet.
- Ce type d'initiative nécessite énormément de **souplesse** afin d'éviter les écueils. Ainsi, à quoi bon tenter d'organiser des visites de plusieurs heures si les personnes intéressées par les événements organisés ont des horaires surchargés et seraient par conséquent plus attirées par des créneaux plus courts, en fin de journée ?
- L'abandon de la position prescriptrice de la municipalité est primordial. À l'écoute des attentes des acteurs du territoire, la municipalité a compris que le « **bottom-up** » était de plus en plus porteur. Il permet en effet de créer une **nouvelle dynamique, basée sur le soutien** et le respect mutuel.

Pour plus d'informations

Site internet des Acteurs du Paris durable. URL : <http://www.acteursduparisdurable.fr/>

ET AUSSI : Le Grand Besançon (France), une communication adaptée à des acteurs différents

Le Grand Besançon est membre d'Energy Cities depuis 2004.

Dans le cadre de l'animation partenariale de son plan climat, le Grand Besançon a de nombreux projets en cours ou en construction :

- Un projet avec la plateforme Praxibat de **montée en compétence des professionnels du bâtiment** grâce à la mise en place de rendez-vous réguliers entre professionnels sur le territoire bisontin ;
- Deux projets avec des étudiants en communication, qui visent à constituer une **base de données des entreprises en transition**, à obtenir une vision des freins et des leviers de cette transition ainsi qu'à développer une **stratégie de mobilisation de la population** avec la plateforme d'éducation à l'environnement ;
- D'autres **projets de mobilisation de la population** : 150 familles actives pour le climat, des projets autour de l'enjeu de l'agriculture et du manger local, etc.

De manière générale, le Grand Besançon a tiré plusieurs enseignements sur la manière de dialoguer avec les acteurs du territoire de ses expériences. Pour les **familles**, il s'agit surtout de faire passer des messages de manière **ludique**. Il est également possible de compter sur des **acteurs-relais**, dans l'optique qu'une fois un tiers des citoyens est mobilisé, ce mouvement de fond suffise pour créer un déclic. Pour s'adresser aux **entreprises du territoire**, le Grand Besançon insiste plus sur les **gains économiques et les bonnes pratiques déjà existantes**, tout en travaillant au développement d'un réseau d'entreprises intéressées et agissant pour la transition énergétique. Les « Rendez-vous de la transition énergétique » en sont un exemple.

À la suite du Club des acteurs, et afin de prolonger l'émulation créée sur le territoire dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, le Grand Besançon s'est rapproché du **Club d'entreprises FACE** pour y intégrer un aspect développement durable et transition énergétique. Après l'approbation du conseil d'administration, un colloque s'est tenu en janvier 2014, abordant des thèmes comme la mobilité, le bâtiment, la rénovation thermique, l'économie sociale et solidaire, etc. La satisfaction du président du club FACE (ENGIE) a permis l'organisation des « **Rendez-vous de la transition énergétique** » (décembre 2014, mars 2015, octobre 2015), sur le modèle des matinales déjà mises en place par ENGIE : une cinquantaine de personnes issues d'entreprises variées se rassemblent pendant deux heures afin de discuter, d'approfondir certains thèmes de la transition énergétique d'échanger des bonnes pratiques, mais également de recevoir l'apport de financeurs comme l'ADEME ou la région.

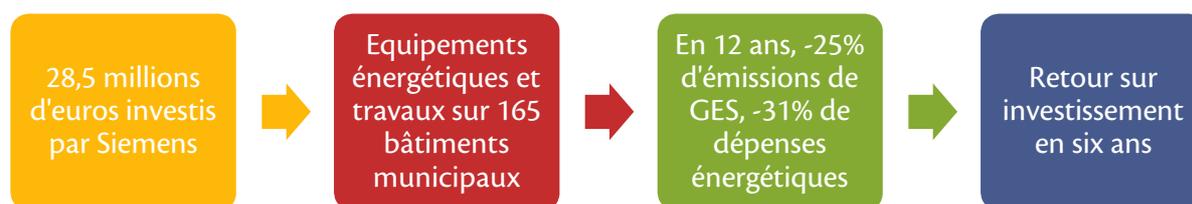
Points clés de réussite des Rendez-Vous de la Transition Énergétique :

- Des **horaires adaptés**
- Une **liberté de discussion** qui permet de prendre en compte aussi bien l'aspect gain économique, compétitivité que le côté technique et comportemental
- **L'absence de tout côté moralisateur**

ET AUSSI : « Energy-Saving Partnership Berlin » (Allemagne)

Les contrats de performance énergétique, qu'ils soient à l'initiative du secteur privé ou de la collectivité territoriale, ont un impact la plupart du temps limité aux émissions de gaz à effet de serre et aux dépenses énergétiques des bâtiments de la collectivité.

Dès 1995, la ville de Berlin a su en tirer parti avec le programme « Energy-Saving Partnership Berlin », qui a délégué la gestion de l'énergie consommée par les bâtiments municipaux à un opérateur privé, Siemens. Les économies d'énergie réalisées permettent de rémunérer l'investissement initial du fournisseur année après année²⁷.



Le contrat de performance énergétique entre Berlin et Siemens

Ces contrats ont l'avantage de lever le frein majeur à la transition énergétique qu'est l'enjeu du financement et sont de plus en plus communs, surtout en ce qui concerne l'éclairage public ou l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. Un dispositif similaire existe en interne, au sein même d'une municipalité : c'est le contrat de performance interne de la municipalité (*intracting*), utilisé notamment par la ville de Stuttgart ainsi que par des universités renommées, l'Université de Heidelberg ou encore celle de St-Andrews²⁸. Il reprend l'idée d'un contrat de performance énergétique, mais en fonctionnant uniquement avec des fonds budgétaires municipaux.

Pour plus d'informations

Peter Schilken, *Internal Performance Contracting*. Energy Cities, 2013. URL : http://www.energy-cities.eu/IMG/pdf/dossier_intracting_en.pdf

Rémi Dorval (dir.), *Quel rôle pour les villes dans la transition énergétique?* La Fabrique de la Cité, Janvier 2013. URL : [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/BB378981B8DA3EF2C1257C7F003E2240/\\$file/6_etude_energie_jan2014.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/BB378981B8DA3EF2C1257C7F003E2240/$file/6_etude_energie_jan2014.pdf)

²⁷ Rémi Dorval (dir.), *Quel rôle pour les villes dans la transition énergétique?* La Fabrique de la Cité, Janvier 2013. URL : [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/BB378981B8DA3EF2C1257C7F003E2240/\\$file/6_etude_energie_jan2014.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/BB378981B8DA3EF2C1257C7F003E2240/$file/6_etude_energie_jan2014.pdf)

²⁸ Peter Schilken, *Internal Performance Contracting*. Energy Cities, 2013. URL : http://www.energy-cities.eu/IMG/pdf/dossier_intracting_en.pdf

ET AUSSI : Le réseau Climat Essonnien (France)

Le département de l'Essonne est membre d'Energy Cities depuis 2006.

Dans une dynamique active de transition énergétique, le département de l'Essonne a choisi de miser sur son rôle de fédérateur et d'animateur afin d'inciter et d'entraîner les parties prenantes de son territoire dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le réseau climat essonnien a été lancé dans cette optique-là, dans le cadre d'un financement LIFE+. Il permet de discuter d'enjeux liés au climat avec élus, techniciens, associations et acteurs économiques. L'expérience a mis en valeur l'importance d'un portage politique. La formation des employés du conseil départemental à une méthodologie de l'interaction, de la participation et de la concertation a également été un facteur du succès du réseau.

Pour plus d'informations

« CLIMATE : Changing Living Modes : taking Action in our Territory for the Environment », Brochure, Département de l'Essonne. URL : http://www.energy-cities.eu/db/CG-Essonne_LIFE_CLIMATE_2014_en-fr.pdf

PARTIE 2 : FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS

Depuis les années 1990, l'idée selon laquelle la participation citoyenne est nécessaire lors de l'élaboration des politiques publiques a pris de l'ampleur, avec notamment le développement des Agendas 21.

La transition énergétique remet en cause le modèle énergétique actuel, mais elle passe également par une « remise en cause de la gouvernance et de la hiérarchie des acteurs, (afin d'accomplir) une transition vers un modèle remettant l'homme et le citoyen au cœur du système, vers une démocratie économique, avec la finance comme moyen et non plus comme finalité et pouvoir ultimes »²⁹. La participation citoyenne est donc un pilier fondamental de la transition énergétique.

Néanmoins, si la participation citoyenne permet de responsabiliser les citoyens et de stimuler leur engagement dans la vie publique, de favoriser la diversité des opinions et l'écoute, de légitimer les décisions prises par les décideurs, elle est complexe à mettre en œuvre dans sa forme idéale. Mobilisation difficile, risque d'exclusion des personnes les plus défavorisées socialement des processus de décision, la participation citoyenne ne signifie pas pour autant inclusion.

Comment mobiliser tous les citoyens alors ?

On assiste aujourd'hui à un tournant de la démocratie participative, dans le sens où elle devient un élément inhérent au changement de modèle vers une société durable. Il ne s'agit plus de se poser la question si les citoyens participent, mais plutôt comment ils participent.

Les modèles classiques de consultation ayant montré leurs limites, nous présentons dans cette partie des initiatives mettant en jeu des formes innovantes de participation, des initiatives que co-pilotent les autorités locales et les citoyens, des initiatives qui tracent déjà le chemin vers la société de demain.

²⁹ Pour une transition énergétique citoyenne. Le Labo de l'ESS, septembre 2015. URL : <http://www.llelabo-ess.org/?Pour-une-transition-energetique-1784>

Utrecht (Pays-Bas) : l'élaboration du plan énergie par les citoyens

Utrecht est membre d'Energy Cities depuis 1998.

Le contexte : un impératif de participation citoyenne à la stratégie énergétique

Située au cœur des Pays-Bas, Utrecht est une ville universitaire de 330 000 habitants, avec près de 70 000 étudiants. Sa population étant destinée à augmenter d'ici 2020, la ville d'Utrecht attache beaucoup d'importance à la qualité de vie sur son territoire. En 2030, Utrecht sera une ville « propre, durable, verte et sûre »³⁰, une ville où il fait bon vivre grâce à l'attention portée aux espaces verts, à la qualité de l'air, au développement des modes de transport doux, à la santé. La municipalité a également pour ambition de devenir une démocratie plus participative.

Aux Pays-Bas, à peine 5% de la population est membre d'un parti politique. La plupart des citoyens prêtent ainsi peu d'attention aux actions de la municipalité d'Utrecht entre les élections. Cela concerne tout particulièrement les politiques énergétiques. Si les plans climat énergie 2009 et 2011 avaient fait l'objet de consultations, il avait été observé que les personnes qui participaient étaient toujours les mêmes et qu'au final, ces plans étaient peu connus de la majorité des citoyens. Or, au sein de la municipalité d'Utrecht, de nombreuses personnes étaient convaincues que **l'énergie était un sujet trop important pour occulter les priorités des citoyens**.

Après avoir lu « Vers les élections » de David van Reybrouck, l'élue en charge du développement durable Lot van Hooijdonk a suggéré de **faire élaborer le plan énergie climat 2016 par les citoyens selon les principes de la démocratie délibérative**. Cette initiative répondait à deux objectifs : pallier le déficit démocratique dans le domaine des politiques énergétiques et donner les moyens à la ville de devenir neutre en carbone au plus vite grâce à une collaboration intense avec toutes les parties prenantes de son

La démocratie délibérative

La démocratie délibérative consiste à parvenir à une décision collective à partir du débat d'arguments rationnels et contradictoires, et en l'absence de déséquilibres dans le pouvoir de négociation. Bernard Manin analyse les différents éléments à prendre en compte afin de favoriser cette délibération. Loïc Blondiaux et Yves Sintomer s'intéressent à l'émergence d'un impératif délibératif comme « nouvel esprit de l'action publique ».

Blondiaux Loïc, Sintomer Yves. « L'impératif délibératif », *Politix*. Vol. 15, N°57. Premier trimestre 2002. pp. 17-35. Doi : 10.3406/polix.2002.1205
URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1205

Bernard Manin, « Comment promouvoir la délibération démocratique ? Priorité du débat contradictoire sur la discussion », *Raisons politiques* 2011/2 (n°42), p. 83-113. Doi : 10.3917/rai.042.0083. URL :

<http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2011-2-p-83.htm>

³⁰ "Utrecht: energetic heart of the country", *Interpretation of the Energy plan by the Municipal Executive*. Utrecht, juin 2015. URL : http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Interpretation_of_the_Energy_plan_by_the_Municipal_Executive.pdf

territoire. Grâce à la mobilisation de ses habitants, la ville d'Utrecht espère lancer un mouvement de fond qui ferait d'elle une ville pionnière, un vrai « cœur énergétique »³¹, où l'énergie serait à la fois l'affaire de l'autorité locale et de toutes les parties prenantes concernées sur le territoire.

Trois journées de débats ont ainsi été organisées début 2015 afin d'élaborer le plan énergie climat 2016 de la ville. Les discussions se sont organisées autour de la question centrale suivante : **quelles mesures la ville d'Utrecht peut-elle prendre afin de s'approvisionner au plus vite en énergie sans émettre de CO₂ ?**³²

Méthode & organisation des journées de discussion

La sélection des participants

Un élément clé de l'organisation a été la représentativité du panel. La municipalité a tout d'abord sélectionné 10 000 personnes de manière aléatoire, auxquelles elle a envoyé des invitations à participer à l'élaboration du nouveau plan énergie climat moyennant une compensation (il y avait le choix entre un bon d'achat de 300 euros à utiliser librement ou un bon de 600 euros utilisable pour des mesures énergétiques ou des transports électriques). 900 personnes ont répondu favorablement. La municipalité en a sélectionné 165, avec pour seuls critères une distribution égale entre quartiers et genres. **Contrairement aux expériences précédentes, la compensation offerte a permis d'obtenir une distribution égale entre les différents quartiers.**

Les équipes mobilisées

Huit personnes de la municipalité ont préparé les journées de discussions. En tout, dix personnes étaient mobilisées en amont et lors de ces trois journées : un chercheur de la municipalité qui a sélectionné les participants, un chargé de communication, un chargé de projet responsable de la création du processus (manager de transition), un expert en énergie (information des participants et aide aux consultants), un chargé de projet du service énergie d'Utrecht, un responsable du planning, un responsable de la logistique (parkings pour vélos, café, catering, etc.) et un coordinateur de projet. Un expert en démocratie délibérative a présidé les trois journées de discussion.

Le recours à une société de consultants

Afin de fournir la meilleure information possible aux citoyens participant aux journées de discussion, la municipalité a engagé des consultants experts en énergie. Ses missions étaient essentielles : production de fiches informatives distribuées aux participants avant la première rencontre, préparation des trois journées de discussion, réalisation d'un scénario énergétique, présence d'experts relatifs à certains thèmes, réalisation d'un compte-rendu de l'atmosphère lors des discussions et consignation des contributions des participants dans une ébauche de plan énergie.

³¹ Slogan adopté lors des discussions pour l'élaboration du plan énergie 2016.

³² "What more can Utrecht do in order to reach the target of climate-neutral energy provision as quickly as possible?"

Ensemble, l'équipe en charge du projet s'est mise d'accord sur deux principes :

Être strict sur la procédure

La priorité absolue de la municipalité était que les citoyens élaborent le plan énergie climat eux-mêmes. Elle a donc attaché beaucoup d'importance à la mise en place et au respect de la procédure (composition aléatoire des groupes, temps imparti, etc.), et également au fait de ne pas influencer les citoyens.

- **Les groupes** ont été établis de manière aléatoire, afin que leurs compositions soient variées. Chaque groupe avait son propre président, chronométreur et rapporteur afin que la responsabilité de la procédure incombe au groupe. À chaque groupe de travail était également attribuée une question précise. Les résultats étaient ensuite présentés lors d'une séance plénière supervisée par un facilitateur extérieur et indépendant.
- **Autant que possible, il a été demandé aux groupes de compter les voix que remportait chaque idée, afin de ne garder que celles largement partagées.** Les consultants ont trié les contributions et les idées au nom de la municipalité d'Utrecht.

Être flexible sur l'expertise

Deuxième principe fondamental de l'organisation : faire le choix d'accepter le niveau d'expertise dont disposaient les citoyens. La municipalité voulait surtout éviter que le projet ne soit perçu comme une tentative « d'éduquer les citoyens » ou de les influencer. L'accès à l'information était donc un élément clé de l'organisation de ces journées. Cela signifiait donner la possibilité aux citoyens de s'informer sur tous les aspects liés à l'énergie, sans restriction. À titre informatif, une vingtaine de fiches techniques ont donc été distribuées aux participants avant qu'ils ne se rencontrent. De plus, quelques conférences ont été organisées durant les trois journées du processus et des experts ont été présents et disponibles pendant les trois journées de discussion entières afin de répondre aux questions.

Les journées de discussion (mars et avril 2015)

Après un long travail de préparation, les 165 participants sélectionnés se sont réunis lors de trois samedis au mois de mars et d'avril 2015.

Première journée de discussions : « visionner le futur » (14 mars 2015)

Durant cette première journée assez libre, les participants ont pu discuter avec des experts et entre eux afin d'imaginer le futur de leur ville. Pour les inciter à rêver, plusieurs questions leur ont été posées : à quoi ressemblera Utrecht en 2030 ? De quoi avons-nous besoin pour faire de ces rêves une réalité (consommer moins d'énergie, générer une énergie plus durable...) ? Quelle stratégie devons-nous suivre ? Les réponses ont été aussi variées qu'innovantes. Certaines étaient même très inattendues : un certain professeur a par exemple proposé de la fusion nucléaire !



Les résultats de la première journée de discussion ont été collectés par les consultants et répartis en « paquets » de mesures. Après avoir supprimé les propositions extrêmes, les consultants ont calculé les impacts en termes d'émissions de CO₂ et de production d'énergies renouvelables, les coûts et les rendements potentiels des mesures proposées. Ces évaluations ont été présentées par les consultants lors de la deuxième journée.

Deuxième journée de discussion : « réfléchir à des scénarii » (28 mars 2015)

Lors de cette journée, la municipalité a imposé des contraintes aux participants : budget, rendements, moyens techniques, impacts, etc. Le but était que les citoyens essaient de construire des scénarii et en voient les conséquences en termes économiques, d'emplois ou encore de confort, notamment grâce à un simulateur élaboré pour l'occasion. Deux experts indépendants ont aussi présenté leur vision d'un Utrecht neutre climatiquement. Vu la difficulté d'élaborer un seul scénario à 165, les citoyens ont finalement classé les mesures envisagées en trois catégories : les mesures à supprimer, celles approuvées par la majorité et celles qui ne peuvent être appliquées qu'à certaines conditions³³. Finalement, cela a donné lieu à une liste de 10 priorités pour chaque secteur : logements, travail, transport.

Sur la base des deux premières journées de discussion, une ébauche de plan énergie a été élaborée par les experts, consultants et facilitateurs. Encore une fois, seules les propositions les plus largement acceptées ont été gardées, dans l'optique de trouver le plus petit dénominateur commun. Cette ébauche, transmise à tous les participants, était structurée clairement, avec les contributions des participants, les réponses des experts à côté et les éléments à compléter sur des Post-It.

Troisième journée de discussion : « élaborer le plan énergie climat » (18 avril 2015)

Après avoir pris connaissance de l'ébauche de plan énergie proposée et écouté les opinions de représentants d'entreprises, de bailleurs sociaux et de compagnies énergétiques sur les priorités choisies précédemment, les citoyens ont dû construire un plan énergie climat provisoire, présenté en fin de journée à la conseillère municipale en charge du développement durable. À cette occasion, la municipalité a pu apprécier la capacité des citoyens à discuter avec les diverses parties prenantes et à raisonner de manière intégrée.

Et la suite ?

Les citoyens ont été très clairs sur leur volonté de suivre la suite du processus. Afin d'en garantir la transparence, la municipalité a mis en place plusieurs niveaux de suivi. Une fois que le plan énergie aura été traduit en plan d'action par l'assemblée municipale, la municipalité prévoit d'inviter tous les participants en avril 2016 pour qu'ils donnent leur avis sur la mise en œuvre concrète de leurs priorités.

Des informations sont également envoyées régulièrement par e-mail pour rendre compte de l'avancement de la traduction du plan énergie. Des invitations aux discussions de l'assemblée municipale ont aussi été proposées et les services municipaux sont restés disponibles afin de donner des conseils.

³³ "Measures to be taken right away!", "Measures Yes, provided..." et "Measures No, unless..."

Résultats et enseignements

Le Plan énergie

Le plan énergie élaboré était au final assez ambitieux, mais pas totalement abouti : sa forme était à mi-chemin entre la vision et le scénario³⁴. La municipalité a néanmoins apprécié certains angles d'approche apportés par les citoyens, qui ont par exemple considéré l'aspect comportemental, ainsi que l'aspect intégré de l'énergie. Ils ont notamment souligné des exemples où le travail de la municipalité n'était pas suffisamment intégré au niveau de sites en construction. Cette approche a également amené les citoyens à identifier les conditions qui rendraient le réseau de chaleur urbain ou des éoliennes plus acceptables. Pour le réseau de chaleur, ils ont exigé plus de transparence et une participation citoyenne aux prises de décision. Cela donne de la légitimité à la municipalité pour renégocier avec l'opérateur du réseau de chaleur.

De manière générale, la municipalité a été positivement surprise par l'aptitude des citoyens à trouver un terrain d'entente avec elle, mais aussi avec des parties prenantes comme la compagnie de chauffage *Eneco* et la compagnie de distribution énergétique *Stedin*, et cela l'encourage à inclure plus fréquemment les citoyens dans les négociations avec d'autres partenaires.

Les retours des parties prenantes

Globalement, l'équipe en charge du projet a noté un réel enthousiasme par rapport à la démarche et une certaine soif d'en savoir plus. 97,5% des participants étaient très satisfaits ou satisfaits par les journées de discussion, qui semblent d'ailleurs avoir stimulé une vraie réflexion sur les thèmes de l'énergie et les capacités d'action des citoyens, que ce soit au niveau individuel, des voisinages, des quartiers ou de la ville.

Une bonne preuve de l'intérêt porté par les citoyens à la démarche est le choix pour beaucoup d'entre eux de repartir avec les 600 euros de mesures énergétiques (56 participants) au lieu des 300 euros de chèques cadeaux convoités au début (tout de même choisi par 109 participants).

Le rôle de la municipalité

L'expression des attentes des citoyens par rapport à la municipalité est l'un des résultats les plus inattendus des journées de discussion. Durant tout le processus, la ville d'Utrecht a en effet eu peur d'adopter un rôle de professeur ou de prêcheur. À sa grande surprise, les citoyens ont demandé qu'elle s'empare plus souvent de ce rôle. Selon eux, la municipalité doit jouer un rôle actif dans la transition énergétique, dans la mesure où elle a la capacité d'initier de nombreuses mesures souhaitées. Elle doit également réussir à impulser des changements de comportements en fournissant de l'information (service info énergie, journal de l'énergie, site internet, dispositif des ambassadeurs de l'énergie, etc.) et donnant de la visibilité aux initiatives (installation de panneaux solaires sur des bâtiments municipaux par exemple). Pour les citoyens, il n'était pas non plus exclu qu'à long terme la municipalité devienne elle-même un fournisseur d'énergie, ce qui marquerait clairement son rôle central dans la politique énergétique locale.

³⁴ D'où la recommandation d'accorder plus de temps aux journées deux et trois, qui nécessitent de se confronter à la réalité.

A la suite du processus, la municipalité a ainsi revisité ses rôles :

- un **rôle de directeur** (choix stratégiques, notamment à grande échelle, comme l'utilisation du réseau de chaleur dans la ville) ;
- un **rôle de législateur et d'application de la loi** (droit public, faire appliquer les économies d'énergie préconisées par la Loi néerlandaise de gestion environnementale) ;
- un **rôle de facilitateur et de catalyseur** (faciliter certaines initiatives comme l'achat de panneaux solaires) ;
- et un **rôle de modèle** (montrer l'exemple sur le marché, puisque la municipalité est tout de même responsable d'une partie des émissions du territoire, devenir un leader régional voire national).

Pour les citoyens comme pour la municipalité, il semble primordial que cette dernière combine les approches « *bottom-up* » (inspiration des citoyens, soutien de mouvements qui émergent spontanément) et « *top-down* » (création de conditions optimales à la transition énergétique, réglementaires et financières).

Perspectives d'action

Après présentation du plan énergie élaboré par les citoyens à l'assemblée municipale d'Utrecht, les Agendas de l'énergie d'Utrecht 2016-2019 ont été publiés à l'automne 2015 : ils traduisent le plan énergie en actions concrètes et intégrées avec les autres politiques énergétiques et climatiques du territoire. Il s'agira de revenir vers les participants une fois ce plan d'action fixé, afin de voir s'ils reconnaissent encore le fruit de leur réflexion.

Dans une optique de transparence et de poursuite de la mobilisation amorcée, la municipalité est à la recherche d'outils pour maintenir le niveau de motivation des participants impliqués et « surfer » sur le mouvement d'enthousiasme qu'ont généré les journées de discussion. Grâce à ces journées, la municipalité espère ainsi lancer un mouvement de citoyens dans toute la ville, grâce au bouche à oreille. Elle envisage également de suivre les conseils des citoyens et d'adopter une combinaison d'approches « *bottom-up* » et « *top-down* » avec d'autres parties prenantes.

« La discussion à l'échelle de la ville nous a enseigné que nous ne pouvions réussir la transition désirée qu'avec une approche intégrée dans laquelle chacun se sent responsable et en contrôle, et dans laquelle les alliances sont forgées autour d'enjeux en évolution constante. Cela entraîne la nécessité d'une approche combinée : top-down et bottom-up. Une approche centrée sur la technologie, le marché, la sensibilisation, les attitudes et les comportements ainsi qu'une approche centrée sur des ruptures de court et long termes. Nous devons nous appuyer sur un mouvement déjà lancé. Nous voulons créer plus de mouvement, soutenir l'existant et le faire progresser autant que possible³⁵. » Municipalité d'Utrecht.

Partie du constat que l'énergie était un sujet trop important pour que les citoyens ne puissent pas s'exprimer directement dessus, l'élaboration de Plan énergie 2016 d'Utrecht par ses citoyens est une application concrète et réussie des principes de la démocratie délibérative. Elle a révélé l'importance d'une gouvernance à mi-chemin entre « *top-down* » et « *bottom-up* », afin d'accomplir la transition énergétique avec toutes les parties prenantes acteurs du territoire.

³⁵ "Utrecht: energetic heart of the country", *Interpretation of the Energy plan by the Municipal Executive*. Utrecht, juin 2015. URL : http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Interpretation_of_the_Energy_plan_by_the_Municipal_Executive.pdf

Pour plus d'informations

Contacts

Inge van de Klundert

Ville d'Utrecht

Conseillère en développement durable

Service environnement et mobilité

Liens et informations utiles

Site internet de la municipalité d'Utrecht (en anglais) : <http://www.utrecht.nl/energie/english/>

"Utrecht: Energetic heart of the country", *Utrecht Energy Plan*. Utrecht, juin 2015. URL :

http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Utrecht_Energetic_heart_of_the_country.pdf

"Process report on the city-wide conversation on Energy 14 March, 28 March, and 18 April 2015", Utrecht, juin 2015.

URL : [http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-](http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Process_report_on_the_city-wide_conversation_on_Energy.pdf)

[ontwikkeling/Milieu/Energie/Process_report_on_the_city-wide_conversation_on_Energy.pdf](http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Process_report_on_the_city-wide_conversation_on_Energy.pdf)

"Utrecht: energetic heart of the country", *Interpretation of the Energy plan by the Municipal Executive*. Utrecht, juin

2015. URL : [http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-](http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Interpretation_of_the_Energy_plan_by_the_Municipal_Executive.pdf)

[ontwikkeling/Milieu/Energie/Interpretation_of_the_Energy_plan_by_the_Municipal_Executive.pdf](http://www.utrecht.nl/fileadmin/uploads/documenten/3.ruimtelijk-ontwikkeling/Milieu/Energie/Interpretation_of_the_Energy_plan_by_the_Municipal_Executive.pdf)

Les « *community energy* » britanniques : des réponses diverses à des enjeux à la fois sociaux, environnementaux et économiques

Le contexte : les *community energy* britanniques

Dans le contexte de crise économique, sociale et énergétique actuelle, les projets de *community energy* sont en plein essor au Royaume-Uni. Ce sont **des projets locaux de production, de maîtrise de la demande ou d'achat d'énergie, où la communauté (de lieu ou d'intérêt) s'approprie voire contrôle le projet et bénéficie de ses résultats (économies d'énergie, revenus)**. Les *community energy*, par leur nature communautaire, permettent de réduire les dépenses tout en renforçant le lien social, mais également de lutter contre le changement climatique et de favoriser la sécurité énergétique, dans une perspective de transition énergétique et de participation citoyenne.

Plus de 5 000 initiatives de *community energy* sont aujourd'hui recensées par le DECC (*Department of Energy and Climate Change*) au Royaume-Uni : programmes de réduction de la demande énergétique et lutte contre la précarité énergétique, installations de panneaux photovoltaïques pour assurer l'indépendance énergétique, déclinaisons locales de politiques nationales ou initiatives isolées, production d'énergie renouvelable. **Le concept de *community energy* englobe donc une grande diversité d'initiatives** et ne correspond ni à une forme d'organisation, ni à une activité particulières. Ainsi, pour avoir une meilleure vision des possibilités que les *community energy* offrent en termes d'innovation participative et de transition énergétique, nous avons choisi de présenter un projet précis, où la municipalité a joué un rôle phare.

Le cas de la *Plymouth Energy Community*

À Plymouth (261 500 habitants), au sud-ouest de l'Angleterre, le conseil municipal a lancé un **projet innovant de participation de la communauté à la politique énergétique** en 2013. Préoccupé par la précarité énergétique³⁶ et les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire³⁷, le conseil municipal décide de **conférer plus de pouvoir décisionnel à la communauté au travers d'une société à bénéfice communautaire dédiée à l'énergie**, qui permet par la même occasion de transformer la manière dont les citoyens achètent, utilisent et génèrent de l'électricité dans la ville de Plymouth.

Cette initiative est née d'une véritable volonté politique. Elle s'inscrit dans les 100 promesses du conseiller municipal Tudor Evans, articulées autour de 10 domaines prioritaires : l'économie et l'emploi, la lutte contre le crime, la jeunesse, l'environnement, les transports, le logement, le sport et la culture, l'image de la ville, le bien-être des habitants et la transparence du gouvernement local. Ces promesses soutiennent toutes le développement d'une structure qui fournit des services, redonne du pouvoir aux citoyens locaux et stimule l'économie.

³⁶ En 2015, 11 500 ménages sont en situation de précarité énergétique, soit 10% de la population.

³⁷ En 2013, l'objectif était de réduire les émissions du parc immobilier municipal de 20% en 2015 et les émissions globales du territoire de 30% en 2020. http://www.plymouth.gov.uk/corporate_plan.pdf

Cette initiative suit plus particulièrement un engagement manifeste du conseiller municipal de soutenir les initiatives locales et populaires (*grass-roots initiatives*) de lutte contre la précarité énergétique et pour faire faire des économies aux foyers. Elle est unique en son genre : en 2012, il existait déjà des *community energy* au Royaume-Uni, mais celles-ci étaient principalement des modèles de production d'énergie, dans des communautés rurales et indépendants des autorités locales. *Brixton Energy* était l'un des seuls exemples urbains et a d'ailleurs bien influencé le projet de Plymouth. Quant aux conseils municipaux, ils étaient peu ou pas du tout impliqués dans ces projets. Ailleurs en Europe, les collectivités territoriales étaient peut-être plus engagées dans ce type de projets, mais la différence des contextes nationaux rendait difficiles la comparaison et la reproduction de ces modèles.

Plymouth a donc mené un projet pionnier, qui s'est inscrit dans une **période particulièrement favorable au développement des *community energy*** : débuts des réflexions sur le changement collectif de fournisseur d'énergie (*collective switching*), politique du Gouvernement travailliste en faveur des *community energy*, avec les *Energy Company Obligations* (ECO). Ce dispositif mis en place par le Gouvernement obligeait les grandes compagnies de distribution d'électricité ou de gaz à financer des mesures d'efficacité énergétique chez les ménages les plus précaires : isolation, raccordement à un réseau de chaleur, réparation de la chaudière, etc.

La création de la *Plymouth Community Energy* (PEC)

C'est donc en tant qu'éclaireur, mais également dans un contexte politique national favorable que Plymouth s'est engagé dans une **réflexion pour développer une *community energy***.

Au début, **l'objectif principal de la *community energy* était de lutter contre la précarité énergétique**, ainsi que contre le froid et la moisissure dans les logements. Dans cette optique, l'équipe du conseil municipal en charge du projet s'est d'abord concentrée sur les moyens de permettre au maximum de citoyens de Plymouth de changer de fournisseur d'énergie afin de faire des économies d'énergie.

Dès 2012, la municipalité a créé la ***Low carbon city team***, qui a vite identifié une *community energy* comme un **formidable moyen de mobiliser les citoyens, de leur conférer du pouvoir d'agir et de transformer les services liés à l'énergie**. Par la suite **la décision a été prise de créer une « société à bénéfice communautaire »** fonctionnant avec des valeurs coopératives afin que les citoyens locaux bénéficient du **potentiel local d'énergies renouvelables**. Un important travail préparatoire a ainsi été réalisé pour rechercher et développer des sites avec des panneaux solaires.

Tout ce travail a abouti en juin 2013 à la création de la *Plymouth Energy Community* (PEC), une société à bénéfice communautaire (*Community Benefit Society*) dont le but est de réduire la précarité énergétique, immédiatement suivie de la création de la ***Plymouth Energy Community Renewables* (PEC-R), une société à bénéfice communautaire pour la production d'énergie renouvelable**. En fait, les deux structures sont des coopératives en plus d'être des *sociétés à bénéfice communautaire*, dans la mesure où la législation britannique sur les coopératives s'applique à leur structure et celles-ci appartiennent et sont gérées par leurs membres. **Leur gouvernance a tout de celle d'une coopérative** : les membres du conseil d'administration sont élus par les membres de la société, à part un, élu par le conseil municipal³⁸. La PEC-R est née du besoin de répondre à des opportunités d'investissement : c'est une sorte de petite sœur de la PEC, également

³⁸ Le conseil d'administration de la PEC compte neuf membres volontaires et celui de la PEC-R cinq.

structurée sous la forme d'une coopérative. La PEC et la PEC-R sont donc **deux structures coopératives qui travaillent ensemble pour assurer le rôle d'une agence d'énergie et produire de l'électricité d'origine renouvelable.**

Elles ont cinq employés à temps plein et cinq employés qui partagent leur temps avec la municipalité³⁹. Ces derniers entretiennent la liaison entre les sociétés et le conseil municipal, les services municipaux dont fait notamment partie la *Low carbon city team*. Ils communiquent aussi avec les deux conseils d'administration, rencontrent régulièrement leurs membres, proposent des idées et accomplissent le travail quotidien des sociétés. **La municipalité, outre le travail préparatoire⁴⁰ et la mise à disposition de personnel travaillant pour les sociétés (et de bureaux pour ce personnel dans ses locaux), a également encore un rôle actif de financement⁴¹ des deux sociétés.** Elle met aussi certains de ses bâtiments à disposition pour accueillir les panneaux solaires de la PEC-R.

Les activités des structures PEC

La lutte contre la précarité énergétique (PEC)

Après la création de la PEC, **plusieurs activités ont été menées en parallèle.** Tout d'abord, le **service de conseil en énergie** (notamment à domicile) *Home Energy Team* a été développé pour les personnes en situation de précarité énergétique. L'objectif était notamment de permettre à ces personnes de comprendre leurs possibilités de réduire leur facture énergétique (par exemple en changeant de fournisseur d'énergie ou en isolant leur foyer). Un partenariat a également été établi avec *British Gas* dans le cadre des ECO afin d'aider les personnes en difficulté à rembourser leurs dettes liées à l'énergie. Dans le cadre de **l'initiative contre les dettes énergétiques** (*Fuel Debt Advice Service*), le financement du *British Gas Energy Trust* a ainsi permis de rembourser



110 000 livres de dettes en 14 mois. Bien que le conseil municipal ait financé la majorité du projet au début, de nombreuses activités de la PEC reçoivent le **soutien de partenaires** ainsi que des **subventions**. Le projet *Champions de l'énergie* (*Energy Champions*) est par exemple soutenu par un financement du DECC.

³⁹ Un arrangement entre les coopératives et le conseil municipal permet aux premières « d'acheter » de l'expertise au conseil municipal plutôt que d'embaucher ses propres salariés.

⁴⁰ Travail préparatoire, mobilisation de la communauté, établissement d'un modèle commercial.

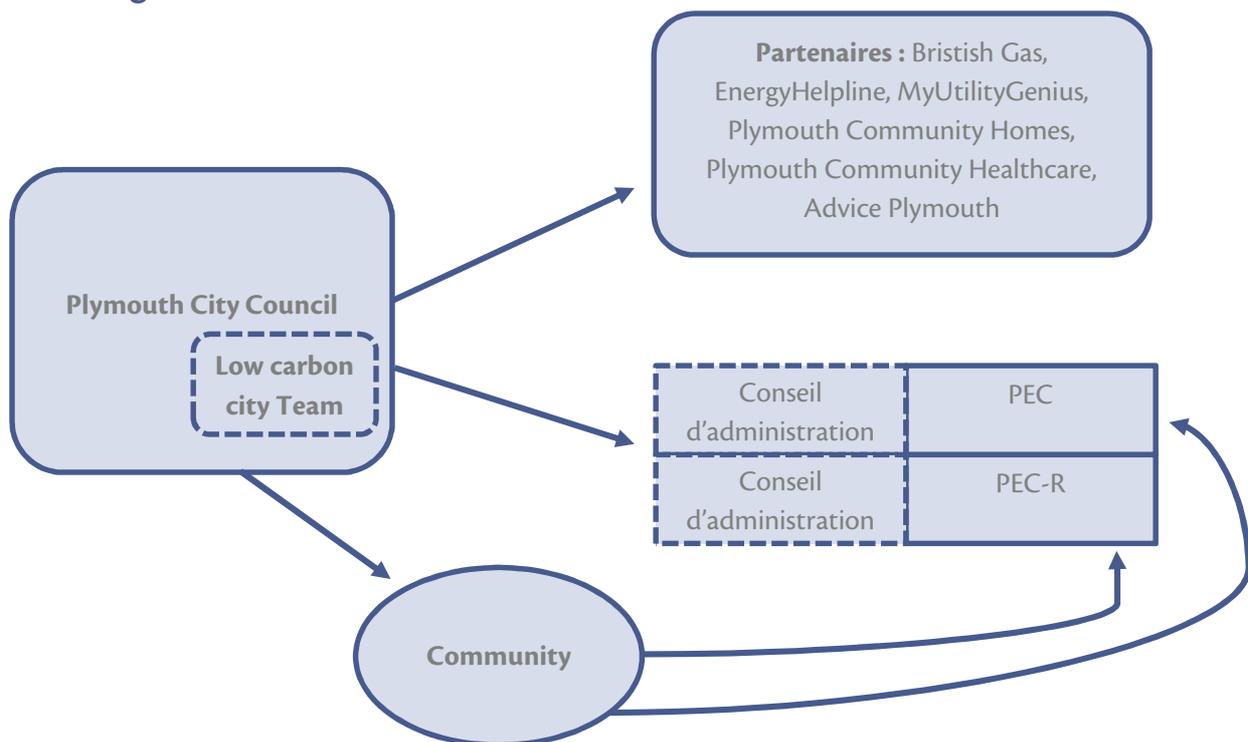
⁴¹ En plus d'une subvention de 69 000 livres, le conseil municipal a prêté 60 000 livres à la PEC.

La production d'énergie renouvelable (PEC-R)

En 2014, la vente de parts de la société à 144 investisseurs a rapporté 602 000 livres en sept semaines, qui ont été complétées par un prêt municipal de 500 000 livres. Elle a ainsi permis d'installer gratuitement des **panneaux photovoltaïques sur 18 écoles et 3 bâtiments de la collectivité** entre mai et novembre 2014. Une seconde offre de parts a eu lieu plus récemment, lors de laquelle environ 850 000 livres ont été récoltées, complétées par un autre prêt municipal de 500 000 livres, pour la production de 2 MWh d'énergie solaire. Une troisième offre est en cours de lancement : elle devrait permettre de financer une **ferme solaire avec un potentiel de 4,1 MWh**, pour l'instant en attente d'approbation pour la planification.

L'électricité produite est vendue à moitié prix aux écoles et autres propriétaires de bâtiments et ce qui n'est pas consommé est injecté dans le réseau⁴². A long terme, Plymouth espère que **les deux PEC et PEC-R seront auto-suffisants en termes de financement**, avec des revenus générés par la PEC-R grâce à la production d'électricité compensant les dépenses des programmes de lutte contre la précarité énergétique de la PEC. Afin d'atteindre cet objectif, **la PEC-R envisage d'accroître le nombre de ses installations photovoltaïques** (le potentiel est limité pour les éoliennes et l'hydraulique est très règlementé).

Le dialogue avec les acteurs



La municipalité, la PEC et les autres acteurs du territoire

⁴² À cette occasion, la PEC-R bénéficie des tarifs de rachat avantageux pour la production citoyenne d'énergies renouvelables.

La mobilisation de membres, d'investisseurs et de bénévoles

Lors du processus de création des sociétés, **la municipalité a réussi à rassembler de nombreux citoyens motivés autour du projet**, et ce malgré une approche fortement intégrée dans le mandat politique du parti majoritaire, via les 100 promesses mentionnées plus haut. Ces retours positifs s'expliquent assez simplement par le fait que la précarité énergétique était un problème dont beaucoup de monde était conscient.

Citoyens intéressés, bénévoles... **ce sont des préoccupations communes qui ont permis de rassembler autant de monde autour d'un même projet**. Et si le projet a été réalisé aussi rapidement (neuf mois entre la conception et la génération d'électricité), c'est aussi grâce à la **délégation rapide du contrôle aux membres**.

Aujourd'hui, la PEC compte 1 000 membres et la PEC-R 330 investisseurs, ce qui fait **1 200 membres individuels au total**. Grâce à des parts de 50 livres au minimum⁴³ et une priorité donnée aux investisseurs ayant le code postal de Plymouth, 95% d'entre eux sont des habitants locaux⁴⁴ et leur nombre augmente constamment. Une fois par an, les 330 membres de la PEC-R se réunissent à l'assemblée générale des actionnaires (AGM). Les 1 200 membres des deux sociétés se rassemblent environ quatre fois par an lors de conférences et autres groupes de travail. L'équipe de PEC assiste également à des centaines d'autres événements communautaires afin de sensibiliser le public à propos des enjeux de l'énergie et des services qu'elle propose.

Plus régulièrement, les sociétés et la municipalité lancent des **campagnes de mobilisation auprès des membres et membres potentiels**, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Les actions des sociétés trouvent également un **bon écho dans la presse locale**. Une **bonne stratégie de marketing** a également joué un rôle important dans le succès des ventes de parts, avec des messages adaptés aux différents publics visés et la **prise en compte des variations saisonnières** de l'investissement. Le site web de la PEC⁴⁵ témoigne du professionnalisme de la communication de la société, que ce soit envers des membres potentiels, des partenaires ou des personnes en situation de précarité énergétique.

La collaboration avec des partenaires

Le **dialogue avec les partenaires commerciaux** n'est pas toujours allé de soi. Par exemple, pour le changement de fournisseur d'énergie, la société PEC s'est alliée à une **petite entreprise de comparaison tarifaire**. Le **modèle commercial** de cette dernière **était orienté vers des changements de fournisseurs rapides**, adaptés à des clients sachant utiliser internet ou habitués à ce type de changements, et donc **peu en phase avec les besoins des plus précaires** ayant véritablement besoin d'aide. La société a alors tout simplement changé de partenaire.

De même, la **collaboration avec British Gas** n'a pas toujours été de tout repos. En effet, British Gas est une énorme organisation, avec un turnover important de ses salariés. Par conséquent, il était souvent difficile de trouver le bon interlocuteur et recréer de nouvelles relations a pris beaucoup de temps. De plus, British Gas offre plutôt des approches standardisées alors que la PEC est plus attentive aux besoins individuels de ses clients et de ses membres. C'est donc un **défi constant, auquel la PEC a appris à s'adapter**.

⁴³ Pour l'investissement dans les installations solaires de la PEC-R.

⁴⁴ Kidd, *Power to the people: Plymouth co-operates to change its energy future*.

⁴⁵ <http://www.plymouthenergycommunity.com/>

Résultats et perspectives d'action

Les sociétés PEC et PEC-R ont eu du succès auprès des citoyens et membres de la société, mais également auprès d'autres municipalités au Royaume-Uni. Barth, Somerset, Oxford, Halifax et Oldham ont entrepris des initiatives similaires. À Plymouth, le projet a permis à l'équipe *Low carbon city* de s'agrandir et de développer sa base de compétences.

Néanmoins, les difficultés ne manquent pas et ont même tendance à augmenter avec le contexte actuel : la diminution des tarifs de rachat rend le financement de la PEC et la PEC-R incertain, la réduction des ECO rend aussi la collaboration avec des grandes compagnies bien plus compliquée. Cette dépendance par rapport au contexte réglementaire national ne peut être négligée, et afin de pouvoir profiter des bénéfices économiques des *community energy* et de leurs avantages en termes de mobilisation citoyenne, la protection de leurs intérêts est un enjeu de taille pour Plymouth et les villes marchant dans ses pas.

L'expérience des sociétés à bénéfice communautaire *Plymouth Community Energy* et *Plymouth Community Energy Renewables* est unique. Luttant contre la précarité énergétique, elles permettent la réappropriation des enjeux énergétiques par la communauté. Le rôle de la municipalité, central au début de l'initiative, consiste à mener progressivement les PEC vers l'autonomie totale.

Pour plus d'informations

Contacts

Alex Midlen
Ville de Plymouth
Low Carbon City Officer

Alistair Macpherson
Ville de Plymouth
Low Carbon City Team Leader

Liens et informations utiles

Chris Rowland, « Transition Network Conference 2015: The Community Energy revolution », *Transition Network*, 20 juillet 2015. URL : <http://www.transitionnetwork.org/blogs/rob-hopkins/2015-07/transition-network-conference-2015-community-energy-revolution>

Community Energy Strategy: People Powering Change. Strategy summary. Department of Energy and Climate Change, janvier 2014. URL : <https://www.gov.uk/government/publications/community-energy-strategy>

Community Energy Strategy Update. Creating the conditions for long-term growth. Department of Energy and Climate Change, Mars 2015. URL : <https://www.gov.uk/government/publications/community-energy-strategy>

Gill Seyfang, Jung Jin Park et Adrian Smith, *Community Energy In The UK*. 3S Working Paper 2012-11, Norwich: Science, Society and Sustainability Research Group, 2012. URL : <https://grassrootsinnovations.files.wordpress.com/2012/10/3s-wp-2012-11-cise.pdf>

Marie-Claire Kidd, « Power to the people: Plymouth co-operates to change its energy future », *Co-operative News*, 9 April 2015. URL : <http://www.thenews.coop/94421/news/general/power-to-the-people-plymouth-co-operates-to-change-its-energy-future/>

Powering Up. A report on the first UK community energy conference for public sector and communities. OxFutures, Department of Energy and Climate Change, Oxford, 4 septembre 2014. URL : <http://oxfutures.org/wp-content/uploads/Powering-UP-Event-Report-web-quality-version-FINAL.pdf>

Site internet de *Plymouth Energy Community*. URL : <http://www.plymouthenergycommunity.org.uk/>

La coopérative *Bürger Energie Jena* (Allemagne)

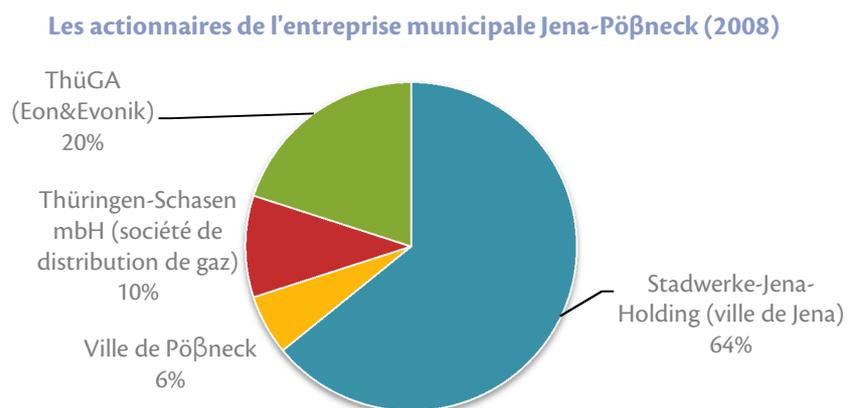
Le contexte : la coopérative *Bürger Energie Jena* et la stratégie énergétique de la ville de Jena

Créée en mars 2011, la coopérative *Bürger Energie Jena eG*⁴⁶ a pour vocation d'influencer les politiques énergétiques de la ville de Jena en rachetant des parts de l'entreprise locale de distribution énergétique, la *Stadtwerke Jena-Pößneck*. L'exemple est singulier : ce modèle de participation citoyenne est rare pour les distributeurs d'énergie, et c'est également l'une des seules coopératives énergétiques citoyennes à faire preuve d'un consensus politique aussi exceptionnel en Allemagne.

Située dans la vallée de la Saale en Thuringe (Allemagne), Jena est une **ville-arondissement industrielle et universitaire** de 105 600 habitants. La proximité et le foisonnement d'universités, d'instituts de recherche et d'entreprises innovantes a créé une **tradition de l'échange et du débat** bien ancrée dans la ville, tradition sur laquelle l'initiative *Bürger Energie Jena* s'est appuyée.

En tant que ville ayant reçu la distinction **EEA (European Energy Award) Gold**, Jena est en avance en matière de politique énergétique et climatique. Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Plan Energie Climat, la ville affirme la **place centrale de la participation citoyenne pour un développement durable**. Elle prévoit ainsi de renforcer les coopératives énergétiques citoyennes et de leur permettre d'obtenir 10% de parts dans l'entreprise municipale⁴⁷.

La *Stadtwerke Jena-Pößneck*



⁴⁶ eG, *Eigetrage Genossenschaft* : une coopérative enregistrée au registre des coopératives.

⁴⁷ „Stärkung der Genossenschaft Bürgerenergie eV und Erwerb von bis zu 10 % Anteile an den Stadtwerken“ (Geplante Massnahmen, EEA).

Lors de la réunification allemande, l'organisme *Treuhandanstalt* a été chargé de la privatisation du patrimoine de l'ex-République démocratique allemande. À cette époque, **la plupart des entreprises d'énergie ont ainsi été implantées de manière « top-down » en Allemagne de l'Est** et Léna n'a pas échappé à ce processus. Depuis sa création en 1991, l'entreprise municipale Jena-Pößneck est opérateur du réseau de chaleur, d'électricité et de gaz, fournisseur d'énergie à Jena (et dans 22 communes environnantes), et gère également les transports publics et la plus grande société immobilière de Jena. Elle associe **deux partenaires privés et les villes d'Léna et de Pößneck**, lesquelles n'ont eu que très peu de prise sur son processus de création. Néanmoins, la municipalité de Jena a réussi à négocier une **Call Option, clause dans le contrat de concession** qui lui permettait de changer de partenaire après vingt ans ou de racheter des actifs, sur vote du conseil municipal.

La naissance de l'idée d'une participation citoyenne au capital de la *Stadtwerke Jena-Pößneck*

À la fin des années 2000, qui ont d'ailleurs vu une **vague de remunicipalisation des entreprises d'énergie** jusqu'alors privées dans toute l'Allemagne, le conseil municipal s'est mis à réfléchir à la possibilité de revendre des parts du capital de la *Stadtwerke* à d'autres actionnaires. Martin Berger siégeait alors au conseil de surveillance de l'entreprise municipale en tant que directeur commercial de l'immobilier de la ville. Il était également le président du parti des Verts au conseil municipal d'Léna. Avec des collègues, Till Noack, ancien directeur de l'entreprise municipale Jena-Pößneck et Denis Peißker, chef de projet dans le cabinet de conseil pour les bioénergies Biobeth (et actuellement adjoint au maire à l'environnement), il lance l'idée de créer une **coopérative de citoyens** qui rachèterait des parts de l'entreprise municipale. Les citoyens auraient ainsi leur mot à dire dans la stratégie commerciale de celle-ci et pourraient encourager le développement des énergies renouvelables.

Le processus de création : convaincre au sein du conseil municipal

Dès 2008, les trois fondateurs ont tout d'abord entamé des **discussions avec le conseil municipal** afin de repérer des soutiens potentiels et de franchir une première étape : convaincre le conseil municipal d'autoriser l'achat d'actions par une coopérative énergétique citoyenne.

L'idée d'une participation citoyenne au capital de l'entreprise municipale plaît vite aux Verts et au parti social-démocrate (SPD) qui en font leur cheval de bataille pour les élections municipales à venir. Au conseil municipal s'ensuit alors un **long processus de discussions et de négociations**, tandis qu'une « offensive informative » est lancée auprès du grand public par le réseau *Klimanetz Region Jena* (un réseau de citoyens), en lien avec la coopérative *Energie in Bürgerhand* (réseau de citoyens pour une énergie sûre, locale et durable).

Dépasser les positions partisans au sein du conseil municipal

Si **les Verts ont soutenu et porté le projet** d'une participation citoyenne au capital de l'entreprise municipale au sein du conseil municipal, il restait à convaincre de nombreuses personnes réticentes. En effet, tous les partis n'avaient pas la même position vis-à-vis du projet.

Pour le **parti libéral-démocrate (FDP)**, il valait mieux **laisser la gestion de l'énergie à des privés**, compétents en la matière. Le lien de l'initiative avec des coopératives citoyennes aux fortes positions

antinucléaires et réputées être des bastions Verts comme *Energie in Bürgerhand* a également posé problème. Le parti libéral-démocrate est ainsi le dernier à avoir rallié le camp en faveur d'une participation citoyenne au capital de l'entreprise municipale, bien après les élections municipales de 2009.

A l'inverse, pour l'**extrême gauche (Die Linke)**, permettre à des privés, même citoyens, d'acheter des actions appartenant à la municipalité créait un **risque de renforcer les inégalités sociales** et par la même occasion allait **contre leur volonté de municipaliser l'entreprise municipale** (impossible dû au manque de moyens financiers). De plus, il fallait assurer que les citoyens ne gagneraient pas de l'argent au détriment de la ville et notamment du financement des transports communs.

Les **sociaux-démocrates (SPD)** et les **chrétiens-démocrates (CDU)** étaient également divisés.

Les élections municipales de 2009

En 2009, les **élections municipales** consacrent une **coalition majoritaire** composée de trois partis : les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates et les Verts, tous en faveur du projet⁴⁸. Cette élection a permis d'accélérer les discussions, et d'arriver à un accord puis à une **décision de principe** adoptée en conseil municipal fin 2010 en faveur de la possibilité d'une participation citoyenne à hauteur de 10% du capital de l'entreprise municipale. La décision pose quelques conditions comme un montant minimum des parts de 500 euros, l'accès à un siège au conseil de surveillance à partir de la détention de 5% du capital, les formes juridiques possibles de la participation...

À la suite de cette décision, **encouragés par l'expérience d'Energie in Bürgerhand, treize premiers membres créent la coopérative Bürger Energie Jena eG en mars 2011**. La raison principale de ce choix de structure tient à la **forme organisationnelle** des coopératives allemandes (*eG, eigetragene Genossenschaften*) : grâce au système de vote « un homme = une voix », ce modèle leur a semblé être le plus démocratique. Des **valeurs de transparence, de responsabilisation sociétale et de justice citoyenne** confortent également ce choix. Chaque citoyen, chaque association ou entreprise sur le territoire d'Iéna peut en devenir membre en achetant des actions (une part valant 500 euros).

Mobiliser les citoyens

Alors que d'après négociations se profilaient au sein du conseil municipal afin de déterminer quel actionnaire vendrait ses parts à la coopérative, cette dernière commençait sa **campagne de mobilisation** auprès des citoyens le 28 mai 2011. À ce moment-là débutait en effet une autre étape tout aussi importante : trouver les gens qui achèteraient effectivement les actions de l'entreprise municipale.

Les arguments ? En plus de répondre à un besoin de transparence des politiques énergétiques, une participation citoyenne permet d'influencer la stratégie commerciale de l'entreprise municipale et d'aller vers une distribution d'énergie plus écologique et sociale. Le but de la coopérative est en effet une **distribution d'énergie sûre, décentralisée et abordable** dans la région. De plus, l'investissement est traçable et local : en achetant des parts du capital de l'entreprise municipale, « on fait quelque chose pour la région », tout en s'assurant un retour sur investissement intéressant, entre 3 et 4%. La communication s'appuie donc sur un

⁴⁸ La participation citoyenne au capital de l'entreprise municipale figurait dans le contrat de la coalition.

argumentaire écologiste, social et politique, tout en mettant en valeur **l'opportunité financière** que représente la participation citoyenne au capital de la *Stadtwerke*.

Les moyens ? La coopérative s'est appuyée sur une communication importante dans les journaux et sur internet, l'organisation de forums et autres réunions d'information. La **publicité des débats** avec le conseil municipal a grandement contribué au succès de l'initiative.

Une dernière série de négociations avant la création de la coopérative

Face à l'impossibilité de revendre **seulement une partie des actions d'Eon et d'Evonik à ThüGa**, le conseil municipal a prévu de revendre les parts d'Eon et Evonik (20%) à ThüGa et de mettre à disposition **ses propres parts**.

Les négociations qui se sont ensuite poursuivies entre les fondateurs de l'initiative et le conseil municipal ont été très lourdes et les revendications aussi nombreuses que variées. Ainsi, **la CDU et le FDP ont exigé que la coopérative énergétique cesse ses liens avec la coopérative Energie in Bürgerhand**, qui l'aidait, mais qui entretenait également des liens avec la **coopérative de Schönau (cf. encadré)⁴⁹**, fortement teintée politiquement. Afin que la coopérative soit un **projet apolitique**, les liens ont été coupés. **Le SPD a quant à lui imposé un plafond à l'achat d'actions de 50 000 euros** : il n'était pas question que la coopérative, qui proposait tout de même un taux d'intérêt avantageux vu la conjoncture (4%), permette l'enrichissement de certains, au détriment de la ville et de ceux qui payent la facture d'électricité.

La coopérative de Schönau, un autre exemple

C'est dans la petite ville de Schönau (Bade-Wurtemberg), au sein de « l'association des parents pour un avenir sans nucléaire » qu'a émergé l'une des initiatives citoyennes les plus célèbres d'Allemagne. Grâce à l'utilisation des outils démocratiques existants, la coopérative d'électricité citoyenne EWS a poursuivi le but d'une production d'énergie décentralisée et écologique. Après un long parcours du combattant, et malgré les oppositions du Gouvernement et des entreprises, la coopérative non seulement racheté le réseau municipal, mais approvisionne aujourd'hui également plus de 100 000 foyers et sociétés dans toute l'Allemagne en énergies renouvelables issues d'unités de production aux mains de citoyens.

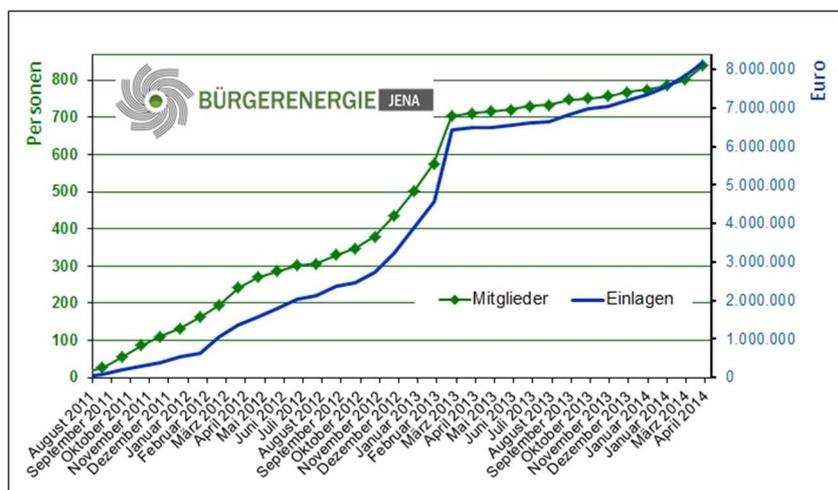
L'accord suivant a été trouvé en février 2012 et validé par le conseil de surveillance de l'entreprise municipale un mois plus tard : **permettre la vente de 2% des actions de la municipalité**. Ainsi, la coopérative *Bürger Energie Jena* est devenue le **cinquième actionnaire de la Stadtwerke**. À ce moment-là, la coopérative n'avait récolté qu'un cinquième des huit millions d'euros nécessaires à l'achat de ces 2%, mais la décision du conseil municipal et la signature de la vente a précipité l'achat des actions par les parties prenantes du territoire, hésitantes avant cela.

⁴⁹ Floriane Bernardot, Jean-Pierre Vallar et Julia Wyssling, *Chroniques de la transition énergétique*. Energy Cities, 2015. URL : http://www.energy-cities.eu/IMG/pdf/chroniqueste_intro.pdf

Atteindre les 8 millions d'euros de parts achetées...

Malgré les craintes initiales de ne pas mobiliser suffisamment de personnes, les 2% de capital ont été atteints en avril 2014, avec **près de 1 000 personnes d'Iéna ayant acheté l'équivalent de plus de 8 millions d'euros d'actions**. Le succès a été tel qu'à partir d'un certain moment, il a fallu limiter l'achat d'actions pour permettre à plus de gens de participer à la coopérative. Ainsi, le 14 mars 2013, un court article de journal annonçait les 200 dernières parts à vendre pour atteindre les huit millions de part de capital et la limitation des derniers achats à quatre parts par personne. Aujourd'hui, sur les **8 206 000 euros d'actifs vendus aux acteurs du territoire d'Iéna**, 654 000 euros d'actifs sont détenus par des entreprises, des associations et des fondations. Le reste est aux mains de citoyens.

La *Bürger Energie Jena* continue d'organiser **des réunions d'information, des débats, des rencontres** sur la coopérative et sur les thématiques liées à l'énergie : économies d'énergie, réseau de chaleur, stockage de l'énergie, transition énergétique, etc. Un **noyau de 150 membres motivés** assiste régulièrement à ces réunions et six groupes de travail ont été créés. Le site internet permet également d'échanger entre membres et non membres de la coopérative.



Evolution du nombre de membres (Mitglieder) et d'apports financiers (Einlagen) des membres de la *Bürger Energie Jena*⁵⁰

La part de capital détenue par la coopérative n'a pas augmenté depuis 2014 : pour l'instant, il est uniquement possible d'acheter des actions à des membres de la coopérative. Ainsi, sur la page internet de la *Bürger Energie Jena*, on peut lire : « Nous avons interrompu la vente de nouvelles actions. Si vous voulez devenir membres, nous pouvons vous faire part de la volonté de certains membres de vendre leurs actions. ». La coopérative envisage néanmoins de recommencer les négociations avec le conseil municipal afin qu'il lui mette plus de parts de capital à disposition.

⁵⁰ <http://www.buergerenergie-jena.de/wiki/index.php?title=Mitgliederstatistik>

Quel est l'impact de la *Bürger Energie Jena* ?

Le processus de création et la forme organisationnelle de la coopérative semblent exemplaires. Néanmoins, plusieurs questions peuvent notamment se poser concernant les impacts de la création de la coopérative. En effet, au final, eu égard aux objectifs de lutte contre le changement climatique de la coopérative et d'influence sur la transition énergétique, l'impact environnemental de la *Bürger Energie Jena* semble relativement limité.

En effet, avec 2% du capital, **la coopérative ne peut pas siéger au conseil de surveillance de la Stadtwerke**. C'est néanmoins son but de long-terme : pour cela, il faudrait qu'elle détienne 5% du capital, ce qui correspond à 22 millions d'euros de souscriptions. Elle est pour l'instant uniquement représentée au conseil des actionnaires, où elle pèse a priori peu dans les décisions, mais peut tout de même intervenir dans les discussions et exposer ses idées. Interrogé à ce propos, **Martin Berger dément un quelconque manque d'influence** : « Je pense que nous pouvons exercer fondamentalement plus d'influence que ce qu'annonce ce pourcentage, dans la mesure où des multiplicateurs politiques et civils ont déjà souscrit à des parts de capital »⁵¹. Au-delà de cet aspect-là, le projet a eu un **effet de sensibilisation non négligeable** : 1 000 citoyens, associations et entreprises d'Iéna ont investi au moins 500 euros dans un projet à caractère environnemental, cela représente un peu plus de 1% de la population de la ville.

Depuis 2011, la *Stadtwerke* fournit de l'électricité 0% nucléaire à la ville de Jena et ses environs. Depuis 2013, cette électricité est issue uniquement de sources renouvelables, principalement hydraulique. L'entreprise municipale a également développé des centrales au biogaz. Son rôle dans l'immobilier lui permet d'œuvrer en faveur de l'efficacité énergétique et du renforcement du réseau de chaleur. Sa stratégie est orientée vers les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation. Une influence indirecte de la *Bürger Energie Jena* ?

Le réinvestissement des dividendes est libre. Un vote important a eu lieu à ce sujet début mai 2013, qui a clos des discussions animées. Interrogés sur ce qu'ils voulaient faire des 4% de dividendes, **les membres de la coopérative ont répondu à une majorité écrasante qu'ils voulaient les garder entièrement**. Pourtant, interrogés en 2012 sur leurs motivations à rejoindre la coopérative, une grande majorité d'entre eux ont privilégié l'aspect environnemental et le développement des énergies renouvelables au gain financier. Cette décision s'explique par la **volonté d'attirer plus d'investissements citoyens** et d'être cohérent avec la campagne de communication menée jusque-là. Celle-ci tablait notamment sur **l'attractivité financière de la participation au capital de l'entreprise municipale**.

La coopérative a néanmoins mis en place un **mécanisme qui permet à ses membres de faire don de leurs dividendes** afin de financer ainsi des projets d'énergie renouvelable. Les versements de dividendes ont permis, couplés à l'action de l'association « *Eine Welt Haus Jena eV* », de financer notamment l'installation d'une centrale solaire dans la ville partenaire d'Iéna au Nicaragua, San Marcos. Un impact environnemental direct, donc, mais encore limité dû à son caractère facultatif.

Grâce à un changement de législation⁵², **la coopérative pourra bientôt investir elle-même dans des projets**. Un travail est en cours pour donner suite à cette possibilité.

⁵¹ VOLLEBERG, Katja, „Bürgerenergie kommt in Fahrt“. *Jenaer-internetzeitung.de*, Jena, 3 avril 2012.

⁵² <https://www.genossenschaftsverband.de/verband/presseservice/aktuelle-meldungen/kagb-problematik>

Enfin, des évolutions similaires ont été observées dans d'autres villes allemandes, avec plus ou moins de réussite... À Lübeck, Hambourg, des initiatives ont été lancées afin d'avoir un contrôle citoyen sur la distribution de l'énergie. La *Bürger Energie Jena* assume un rôle de modèle - et c'est ce à quoi aspire la coopérative - mais les questions suivantes se posent : à quelles conditions ce projet est-il reproductible ? Quels en sont les facteurs de réussite ?

La reproductibilité du projet

Selon Thomas Blanchet, de l'Institut Nexus à Berlin, il existe **deux conditions primordiales** pour que de tels projets réussissent :

- **Mobiliser un nombre suffisant de citoyens** prêts à investir dans une coopérative, que leurs motivations soient environnementales ou financières. À Berlin par exemple, la *Bürger Energie Berlin* a été extrêmement efficace pour rassembler une masse d'adhérents grâce à un travail de relations publiques très actif : concerts gratuits, concerts avec bénéfices reversés à la coopérative, sensibilisation, etc.
- Porter attention aux **relations avec les élites politiques**. À Berlin par exemple, la *Bürger Energie Berlin* avait les fonds nécessaires mais a été bloquée politiquement. Cela a été, au contraire, le point fort de la *Bürger Energie Jena* : les relations interpersonnelles entre les porteurs du projet et les membres du conseil municipal ont été très denses et continues. En fait, les porteurs du projet ont eu un pied dans la porte dès le début : être ex-directeur de l'entreprise municipale, ex-employé de l'actuel directeur de l'entreprise municipale, président du parti des Verts ou encore membre de la SPD les a considérablement aidés à entrer en contact avec les décideurs politiques.

L'activisme institutionnel, une composante essentielle de la réussite du projet

Selon la sociologie des mouvements sociaux, dans un champ précis, des acteurs institutionnels (les *insiders*) côtoient des acteurs de terrain extérieurs au champ institutionnel (*outsiders*) qui se mobilisent collectivement pour porter une revendication. Les **activistes institutionnels** sont des *insiders* qui se mobilisent pour des causes d'*outsiders*. Ces personnes créent un lien et sont primordiales pour que les mouvements sociaux aient une influence sur les politiques.

À Berlin, la jeune cheffe de la coopérative citoyenne BEB venait des mouvements anti-nucléaires et n'avait pas eu de carrière politique auparavant. Menant un mouvement connoté aux rebelles de Schöna, sans relations interpersonnelles avec les *insiders*, son statut d'*outsider* n'a certainement pas joué en sa faveur au niveau politique.

A contrario, à Jena, les actuels *outsiders* sont les anciens (ou actuels) *insiders*, ce qui a facilité le dialogue. De plus, il existe « **un lien très fort entre les personnes** »⁵³, que ce soit sur le plan personnel, politique ou professionnel. Tout cela a permis une autre composante singulière de la coopérative : chaque décision a été prise en fonction des attentes de la majorité politique. Par exemple, au moment de décider qui pouvait participer à la coopérative, le fait de le permettre à toutes les personnes de Jena, et non pas qu'aux abonnés

⁵³ Entretien avec Thomas Blanchet, *Nexus Institut* le 1^{er} septembre 2015.

de l'entreprise municipale, répondait clairement à la **volonté d'inclusion du conseil municipal**. Le **rôle du consensus et du dialogue interpersonnel** est ici primordial.

Cette étude de cas met en valeur l'importance de la notion d'activisme institutionnel. C'est grâce à leurs relations personnelles, politiques et professionnelles que les fondateurs de l'initiative *Bürger Energie Jena* ont pu convaincre le conseil municipal d'autoriser une coopérative à racheter des parts de capital de l'entreprise municipale. La flexibilité du projet est un autre facteur clé de la réussite de la coopérative, puisqu'il a permis de créer un large consensus en incluant dans le projet les revendications de tous les opposants.

Pour plus d'informations

Contacts

Thomas Blanchet

nexus Institute for Cooperation Management and Interdisciplinary Research Berlin

Martin Berger

Ville d'Iéna
Directeur de la division finances

Liens et informations utiles

Site de la coopérative *Bürger Energie Jena* : <http://www.buergerenergie-jena.de/>

Bibliographie

- BLANCHET, Thomas, „Struggle over energy transition in Berlin: How do grassroots initiatives affect local energy policy-making?“. *Energy Policy* 78 (2015) 246-254.
- Thomas Blanchet, Conrad Kunze, Sören Becker, *Citizens' political initiatives and cooperative shares: the increasing role of grassroots initiatives in German energy utility policy*, 2016. Soumis à Utilities Policy.
- POIZE, Noémie et RÜDINGER, Andres, « Projets citoyens pour la production d'énergie renouvelable : une comparaison France-Allemagne ». IDDRI, Paris, janvier 2014.
- Dirk Vansintjan, *The energy transition to energy democracy. Power to the people. Final results oriented report of the REScoop 20-20-20 Intelligent Energy Europe project*. De Wrikker, Antwerp, Belgium, 2015. URL : <https://rescoop.eu/sites/default/files/energy-democracy.pdf>
- Revue de presse de la coopérative *Bürger Energie Jena*, 1^{er} mars 2015. URL : <http://www.buergerenergie-jena.de/wiki/index.php/Pressespiegel>
- SERVAIS, Olivier et MANDACHE, Luminita-Anda, “Les renouvelables, entre privatisation et projet citoyen”. *Revue-projet.com*, 27 mars 2015.
- Volksbank Eisenberg eG, « Im Januar im Porträt : Die BürgerEnergie Jena eG », *Genossenschaftskunden im Porträt*. Janvier 2012.
- PETTINICCHIO, David, “Institutional Activism: Reconsidering the Insider/Outsider Dichotomy”. *Sociology Compass* 6/6 (2012): 499–510, 10.1111/j.1751-9020.2012.00465.

Co-construire la ville grâce à l'habitat participatif à Strasbourg (France) et Tübingen (Allemagne)

L'Eurométropole Strasbourg est membre d'Energy Cities depuis 1996.

« Si les habitants sont prêts à s'impliquer dans la construction d'une ville plus durable, pourquoi s'en priver ? »

Pierre Zimmermann. Ville et eurométropole de Strasbourg - Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat - Service Projets Urbains.

Le contexte : pourquoi parle-t-on d'habitat participatif aujourd'hui ?

Le terme d'habitat participatif regroupe une grande variété de modes alternatifs et collectifs de conception, construction et de gestion son logement : coopératives d'habitants, autopromotion, *cohousing*, habitat groupé, *baugruppen*... Face à la multiplication de modèles, le terme d'habitat participatif est utilisé, en France, afin de rassembler toutes les initiatives existantes sous un vocable commun. On peut comprendre l'habitat participatif comme « **la mobilisation des habitants dans la production ou la coproduction de leur cadre de vie et leur implication dans la gestion courante et ordinaire du patrimoine qu'ils occupent** »⁵⁴.

L'habitat participatif a connu un **essor sans précédent en France et en Europe depuis le début des années 2000**⁵⁵. Il est vu comme un moyen de refuser la marchandisation et l'individualisme croissants de la société et d'avoir une prise sur son lieu de vie, en y intégrant des **préoccupations économiques, sociales et environnementales**.

Sans commune mesure avec l'offre standardisée des promoteurs immobiliers traditionnels, l'habitat participatif donne la possibilité d'intégrer des choix et des valeurs à son habitat. C'est cet espace de liberté qui fait de l'habitat participatif un intéressant outil pour la transition énergétique.

Selon le groupe d'habitants à son initiative, un projet d'habitat participatif peut être **porteur d'enjeux et de valeurs variés**, comme la solidarité, le respect de l'environnement, le droit au logement pour tous, la mixité sociale et intergénérationnelle ou encore la non-spéculation. Dans tous les cas, l'habitat participatif augure une **nouvelle manière de fabriquer, construire et gérer l'habitat et la ville**. Dans la lignée de l'économie sociale et solidaire, d'une **réflexion sur la citoyenneté et le partage**, l'habitat participatif rassemble des personnes mues par la volonté de participer aux politiques publiques en matière d'urbanisme et de bâti en faisant leurs propres choix de construction et d'aménagement. **Mutualisation des coûts et de certains espaces** vont souvent de pair, mais l'habitat participatif peut aller au-delà de ces caractéristiques, avec le choix de matériaux écologiques, la création de potagers, la mise à disposition de logements sociaux ou encore d'espaces pour la vie de quartier. Autant de démarches que les collectivités locales pourraient être intéressées à favoriser.

⁵⁴ Anne D'Orazio, *L'habitat participatif à Montreuil. Une histoire, des initiatives collectives, une dynamique*. Ville de Montreuil, Novembre 2011. URL : http://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/l_habitat_participatif_a_montreuil.pdf

⁵⁵ Il s'était déjà développé dans les années 1960 en réaction au manque de logements, ainsi que dans les années 1970-1980, motivé par la recherche de cadres de vie de qualité et hors du cadre traditionnel des logements de masse.

Quelle est la place des collectivités locales dans les projets d'habitat participatif ?

L'habitat participatif étant encore un **objet récent et « expérimental »** pour la plupart des acteurs impliqués, il demeure relativement peu connu des collectivités locales, françaises tout du moins, en dehors des membres du Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif, créé pour partager leurs expériences sur le sujet. En effet, l'implication des collectivités peut s'avérer déterminante dans la concrétisation des projets.

Les rapports entre collectivité locale et groupes d'habitants

Krämer et Kuhn (2007) ont distingué **trois catégories de rapports entre la collectivité locale et le groupe d'habitants portant le projet**⁵⁶ : (1) la collectivité locale comme « *acteur central du projet* » ; (2) un « *modèle « tandem » qui permet un véritable partenariat entre l'institution et ses administrés, notamment par un travail d'accompagnement des projets par la municipalité* » ; et enfin, (3) la collectivité locale comme simple facilitateur du projet.

À Berlin, Hambourg, Amsterdam ou encore Montreuil, la ville a joué ce rôle de facilitateur, en aidant notamment les groupes à trouver du foncier, sans pour autant intégrer cette action dans ses politiques publiques urbaines. Néanmoins, l'essor de l'habitat participatif dans les années 2000 a réinterrogé ces liens. **L'habitat participatif est devenu un outil de co-construction de la ville** : les collectivités locales s'y investissent de plus en plus et parviennent à insérer les projets dans leur stratégie urbaine, environnementale ou sociale.

À Montreuil par exemple, l'habitat participatif n'a jamais été le cœur d'une politique publique particulière. « *Toutefois, l'accompagnement qui est réalisé par la collectivité en faveur des initiatives et associations de l'habitat participatif signe l'intérêt qu'elle porte à la démarche et l'utilité sociale qu'elle lui reconnaît* »⁵⁷.

L'accompagnement de la collectivité locale

Celui-ci peut comporter plusieurs volets, souvent complémentaires :

- La **communication** autour de l'initiative ;
- Le **soutien technique** (foncier, urbanisme, accompagnement technique et juridique...) ;
- Et le **portage politique** : à Montreuil, les projets *Les Castors*, *Les Babayagas* et *l'Apaum* ont compté sur la collectivité locale pour « *obtenir un portage politique dans lequel les élus perçoivent l'exemplarité de l'opération, son contenu idéologique et l'intérêt médiatique qu'il suscite comme un intérêt pour eux-mêmes et vont pouvoir, avec leurs services, faciliter le montage du projet, en particulier à travers l'écueil de l'obtention du terrain* »⁵⁸.

Le soutien technique est grandement utile pour la constitution et la consolidation des groupes, ainsi que pour minimiser le décalage entre les attentes du groupe et la réalité, financière notamment. Mais le soutien politique de la collectivité locale permet également de légitimer les projets et facilite les démarches auprès des banques, des notaires, etc.

⁵⁶ Sabrina Bresson et Lidewij Tummers, « L'habitat participatif en Europe », *Métropoles* [En ligne], 15 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 04 septembre 2015. URL : <http://metropoles.revues.org/4960>

⁵⁷ Anne D'Orazio, *L'habitat participatif à Montreuil. Une histoire, des initiatives collectives, une dynamique*. Ville de Montreuil, Novembre 2011. URL : http://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/l_habitat_participatif_a_montreuil.pdf

⁵⁸ Id.

La ville de Strasbourg a quant à elle inscrit l'habitat participatif au cœur de ses politiques publiques, dans le cadre de son 4^e Programme local de l'habitat de l'Eurométropole (2009) et de sa démarche « éco-quartiers » en faveur d'un aménagement et d'un habitat durable. La stratégie énergétique et la démarche d'habitat participatif sont de plus très liées grâce au suivi des deux sujets par un même élu.

Strasbourg : un essor fulgurant

À Strasbourg, l'engagement de la collectivité locale a commencé grâce à l'association Ecoquartier, qui a tenté de lancer un projet d'écoquartier. Dans les premiers temps, face à l'absence de réactions ou réponses politiques, l'association s'est lancée dans un projet d'habitat participatif à haute qualité environnementale. Elle en a fait son cheval de bataille et lorsque la municipalité lui a vendu un terrain et que le projet a abouti, elle a organisé des rencontres afin d'essaimer l'initiative en mobilisant d'autres groupes d'habitants motivés par l'idée. Ce changement de stratégie, en démontrant qu'il était possible de faire sortir de terre des références concrètes, a permis de mieux sensibiliser la collectivité locale. La ville de Strasbourg, intéressée, a décidé de lancer un **premier appel à projets dédiée uniquement à l'habitat participatif, ce qui constituait alors une première en France**. Tout au long du processus, la municipalité s'est considérablement inspirée d'exemples voisins comme ceux de Tübingen ou de Freiburg (cf. exemple de Tübingen page 57).



Strasbourg, le projet Eco-logis

Les consultations pour l'habitat participatif à Strasbourg

Consultations	1 ^{ère} consultation « Habitat participatif ou autopromotion » mai 2009	2 ^e consultation « Habitat participatif ou autopromotion » novembre 2011	Consultations de la SERS 2012	4 ^e consultation « Habitat participatif ou autopromotion » mai 2015	5 ^e consultation réservée aux bailleurs sociaux À venir
Porteur du projet	Ville de Strasbourg	Ville de Strasbourg	SERS (Entreprise publique locale en charge de l'écoquartier Danube)	Ville de Strasbourg	Ville de Strasbourg
Caractéristiques	Diminution du prix du foncier en fonction d'une grille environnementale	Diminution du prix du foncier en fonction d'une grille environnementale	Contrat avec la municipalité. L'habitat participation permet l'appropriation de l'écoquartier par les habitants	Pas de réduction du prix du foncier	Identification de fonciers susceptibles d'accueillir les projets
Résultats	10 terrains - 5 groupes sélectionnés sur 17 - 2 projets livrés et habités ; un en voie de finalisation - entre 5 et 6 ans de travaux (pour les plus longs)	7 terrains - 4 groupes sélectionnés sur 14 - entre 3 et 4 ans	10% des logements sont construits en habitat participatif - 6 ou 7 grp - travaux finis ou en cours	5 terrains	À venir

Une grille environnementale pour atteindre de hautes performances environnementales

La **première consultation** a été initiée par la ville de Strasbourg. Accordant une grande liberté aux candidats dans la conception du projet, le **cahier des charges** a tout de même encouragé le respect des principes du développement durable :

- **Performance environnementale et écologique** : l'accent a été mis sur le thème de l'énergie, en encourageant une bonne efficacité énergétique des bâtiments (label Bâtiment Basse Consommation au moins), les énergies renouvelables, le choix de matériaux sains et écologiques »⁵⁹, mais la prise en compte d'autres aspects comme la mobilité ou la gestion de l'eau constituaient également des critères importants à considérer.
- **Dimension sociale** : mixité fonctionnelle, diversité sociale ;
- **Dimension économique** : « amélioration de la performance environnementale des bâtiments, innovation architecturale et constructive dans une logique de maîtrise des coûts de construction (coûts d'investissement et coûts de maintenance et d'entretien limités/maîtrisés) »⁶⁰.

⁵⁹ 10 terrains pour 10 immeubles durables en autopromotion. Plaquette de la première consultation, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, novembre 2010. URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

⁶⁰ Autopromotion - Habitat participatif. Consultation n° 2. Cahier des charges de la deuxième consultation, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, novembre 2011.

Les propositions étaient à la hauteur des attentes : les projets proposés étaient tous des bâtiments basse consommation (BBC), voire des bâtiments passifs. La plupart des groupes candidats ont également fait le choix de production d'énergie renouvelable locale, grâce à du solaire thermique, du chauffage par chaudière bois à granulés, une pompe à chaleur ou encore, du photovoltaïque.

Ces résultats ont en grande partie été atteints grâce à l'**utilisation d'une grille environnementale** particulière, structurée en trois thèmes : « l'implantation et fonctionnalité du projet dans son site, les besoins en énergie et installations techniques et choix des matériaux ». Chaque groupe définissait lui-même les objectifs environnementaux et sociaux qu'il se fixait, obtenant en parallèle un nombre de points dédiés leur permettant de bénéficier d'un « abattement du coût m² SHON du prix du terrain défini par France Domaine »⁶¹.

Comparaison entre la première et la deuxième consultation

Points communs	Nouveautés de la 2 ^e consultation
<ul style="list-style-type: none"> - Projets optimisés et personnalisés ; - Recherche d'une vie collective plus riche ; - Obligation de logement principal ; - Caractère non spéculatif (en dehors de tout accident de la vie, on ne peut pas vendre comme on veut) ; - Performance environnementale et sociale comme critère de sélection ; - Liberté de conception ; - Minoration des coûts du terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de frais à engager avant d'être lauréat ; - L'obligation de se construire en association permet à la collectivité de mieux communiquer avec le groupe ; - L'obligation d'un suivi par un AMO (cofinancé par la ville) permet la création d'un projet réalisable financièrement ; - Calendrier souple avec des créneaux plus larges qui permettent aux groupes les plus rapides d'avancer plus vite dans leur(s) démarche(s).

Ce soutien financier sur le foncier a été apporté pour les premières consultations afin d'amorcer l'émergence de ces projets et encourager l'innovation et l'expérimentation. Les choses étant désormais mieux établies, la 4^e consultation actuelle (2015) ne reprend plus cette grille environnementale mais poursuit l'évaluation et le choix des projets lauréats au travers des engagements environnementaux et sociaux que se fixent les groupes.

Aujourd'hui, il y a **20 projets en cours à Strasbourg** : environ un tiers livré et habité, un tiers en chantier et 8 en cours. La création d'une **cinquième consultation réservée aux bailleurs sociaux** est envisagée et rejoindrait l'idée de porter une diversité de cadres et d'acteurs.

Quel dialogue entre les différents acteurs ?

L'habitat participatif étant un **objet expérimental**, voire inconnu pour la plupart des acteurs, des difficultés peuvent émerger dans le dialogue avec ceux-ci. Ainsi, la ville de Strasbourg s'est fortement impliquée pour communiquer non seulement **en interne**, avec **ses services techniques**, mais également avec **des notaires, des banquiers, des aménageurs, des promoteurs, des architectes et les groupes d'habitants**. Il s'agissait

URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

⁶¹ Grille d'évaluation en 3 thèmes et 43 cibles, Autopromotion - Habitat participatif. Consultation n° 2. Cahier des charges de la deuxième consultation, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, novembre 2011.

URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

d'abord et avant tout de rassurer et de mobiliser ces derniers en proposant et explicitant les **cadres d'action imaginés pour permettre la concrétisation des projets**.

Ainsi, pour la plupart, **les promoteurs traditionnels** ont perçu l'habitat participatif comme **une concurrence, voire comme une forme de remise en cause de leur rôle traditionnel**. Pour eux, une telle démarche risquait de confronter les porteurs de projets à des difficultés techniques et juridiques. Il a donc été nécessaire de **rassurer, d'expliquer les processus, de dialoguer...** Avec le temps, les relations sont devenues moins tendues et certains promoteurs proposent désormais des terrasses partagées ou des « co-finalisations » de projets à plusieurs familles, concepts qui rejoignent clairement certains aspects ou apports de l'habitat participatif.

Pour **les bailleurs et les aménageurs** également, l'habitat participatif était considéré comme une démarche nouvelle voire « risquée ». En effet, **les groupes d'habitants restent des acteurs nouveaux, que les opérateurs traditionnels ne savent souvent pas comment associer**, pour des raisons diverses : freins liés au changement de pratiques, modes de fonctionnement incompatibles, manque de savoir-faire, trouver les ressources financières pour porter un accompagnement dédié, etc. Là encore, **un accompagnement en matière de communication** et un travail collaboratif pour créer une culture commune s'avère nécessaire. Depuis, des acteurs pionniers se sont engagés et conduisent plusieurs projets.

Les montages financiers étaient jugés risqués par de nombreux banquiers (c'était juste après 2008). La démarche portée par la ville de Strasbourg a alors constitué un cadre plus rassurant et, sans doute ainsi, indirectement facilité les interactions entre les groupes d'habitants et les banques, en leur donnant une crédibilité plus grande à défaut de pouvoir apporter une caution aux projets. La démarche accompagnée a démontré que la collectivité mettait en place des dispositifs pour accompagner les projets (*obligation d'une AMO assurant la fiabilité technique et financière du projet, études de sols (structure, pollution), diagnostic archéologique...*) et rendait de fait les montages financiers plus sûrs. L'organisation de réunions de suivi et les conseils réguliers constituait également un appui complémentaire.

Lors de la deuxième consultation, **il a fallu mener un travail de concertation avec l'ordre des architectes** pour expliciter l'obligation posée aux groupes par la ville de Strasbourg de recourir à un assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMO) différent du maître d'œuvre (architecte MOE). En effet, la ville ne souhaitait pas les « priver » de cette « attribution d'accompagnateur », qui peut aussi faire partie du rôle d'un architecte, mais bien de permettre aux groupes de vérifier la faisabilité financière du projet en amont et de disposer d'un accompagnement renforcé. Ce travail coopératif a conduit à la **signature d'une charte** avec eux.

L'accompagnement et le temps sont deux éléments essentiels à considérer pour renforcer les chances que cette nouvelle démarche aboutisse à des réalisations concrètes. Un soutien conséquent est par ailleurs apporté aux groupes candidats et puis lauréats des consultations : accompagnement afin que les réalités financières soient prises en compte, obligation d'AMO dans le même but, etc. Au cours de la consultation, **la ville de Strasbourg assure que des échanges ont lieu entre les différents acteurs concernés** (groupes candidats, personnes intéressées, association Eco-Quartier, architectes, assistants à la maîtrise d'ouvrage, bureaux d'étude, maîtres d'œuvre, etc.). Elle assume en outre un **rôle de conseil quant au montage du projet**.

Un **comité de pilotage** réunit tous les deux mois les grands acteurs locaux : la SERS, le bailleur social engagé (Habitat d'III), le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, les élus, les techniciens, association éco-quartier... L'enjeu principal est **créer une culture commune et poursuivre et renforcer la**

dynamique partenariale engagée. De manière générale, des projets qui aboutissent dans les délais impartis, qui sont viables financièrement, permettent de générer un consensus sur le bien-fondé de l'habitat participatif et contribuent à la multiplication des initiatives et consultations que ce soit à Strasbourg ou dans d'autres villes⁶².

En encourageant les personnes sensibles aux questions environnementales et énergétiques à aller plus loin que la réglementation en matière d'énergie et de choix des matériaux, en permettant un mode de gouvernance et de sensibilisation plus exigeant que les méthodes traditionnelles et en servant de démonstrateur de la performance énergétique et économique des projets, l'habitat participatif est un outil de la transition énergétique, composante d'un urbanisme écologique et d'une ville participative.

ET AUSSI : Tübingen (Allemagne), d'une expérimentation à un modèle exemplaire

« Jamais une collectivité publique n'avait fondé la création de tout un quartier sur la responsabilisation systématique des habitants⁶³. »

Au début des années 1990, avec le départ de l'armée française, la ville de Tübingen (90 000 habitants) s'est retrouvée avec **d'anciennes casernes inoccupées**, la caserne Hindenburg et la caserne Loretto. La reconversion de ces espaces a été **une occasion unique pour la ville : celle de restructurer entièrement les quartiers du sud de la ville tout en faisant le pari de la diversité (sociale, fonctionnelle, générationnelle).**

À cette époque, la municipalité avait **deux prérequis** : développer le réseau de chaleur et disposer de plus de bâtiments respectant des standards énergétiques performants.

Le développement de l'habitat participatif a plutôt relevé du hasard. Architectes et promoteurs traditionnels côtoyaient des groupes d'habitants en autopromotion. Cependant la municipalité a très vite constaté que les groupes d'habitat participatif étaient bien plus ambitieux que les promoteurs immobiliers traditionnels, qui se contentaient de respecter les standards énergétiques ou environnementaux. Ainsi, c'est un groupe d'habitat participatif qui a construit le premier bâtiment passif ou le premier bâtiment à énergie positive. Ce sont également les groupes d'habitat participatif qui étaient les plus ambitieux d'un point de vue social ou encore ceux qui étaient les plus actifs dans la promotion de la diversité fonctionnelle. **L'habitat participatif était donc le dispositif qui répondait le mieux aux objectifs de diversité de la ville.**

C'est ainsi qu'en 1998, la ville de Tübingen a fait le choix de développer des quartiers entiers à l'aide de l'habitat participatif. En plus de favoriser la diversité sociale et fonctionnelle, l'habitat participatif permettait également des choix ambitieux en termes de standards énergétiques, de matériaux de construction, de qualité sanitaire grâce à une liberté de conception sans égale. De plus, le rapport qualité-prix était excellent,

⁶² Il existe un réseau national des collectivités locales pour l'habitat participatif en France, mais pas encore de réseau institutionnel européen.

⁶³ Pierre Lefèvre et Michel Sabard, « Le quartier français : Tübingen Sud », *Les Ecoquartiers*. Ed. Apogée, 2009.

puisque le projet final revenait environ 20% moins cher qu'un projet classique⁶⁴. Enfin, la dimension participative des processus et l'adaptation aux besoins individuels stimulaient l'identification des habitants à leur quartier.

Lors des appels à projets, **la ville a très vite tiré parti de ces avantages en sélectionnant les projets selon plusieurs critères** : la diversité sociale, la diversité fonctionnelle, la dimension innovante (écologie, matériau, énergie, etc.), et le réalisme du projet. Particularités du processus : aucune importance n'est donnée au prix proposé par les groupes (puisque le terrain est vendu à un prix fixe) et les concepts priment sur les images. Une fois les projets sélectionnés, les candidats ont six mois pour concrétiser leur projet.

En plus de proposer des **terrains à des prix fixes**, la municipalité a créé une **plateforme de rencontre pour constituer des groupes d'habitants** et énormément **facilité les interactions entre les groupes et l'administration**. Un guide technique de l'habitat participatif publié en 1997 a aussi facilité les démarches de nombreux groupes.

Le **fonctionnement groupé de l'appel à projets** permet l'achèvement d'un quartier et de ses différents projets en même temps ainsi qu'une planification et une construction facilitée des cours intérieures, parkings, parcs et jardins. À titre indicatif, il s'écoule actuellement trois ou quatre ans entre l'appel à projets et l'emménagement d'un groupe.

Aujourd'hui, il y a un **vaste consensus sur le principe de l'habitat participatif**. Les conflits sont résolus grâce à des structures de dialogue pour chaque cour intérieure, pour chaque îlot, pour les architectes, pour les quartiers, pour les maîtres d'ouvrage, etc. **Après 25 ans d'expérience, et grâce à la continuité du personnel au sein de l'administration, celle-ci est de plus en plus efficace et permet aux projets d'aboutir de plus en plus rapidement et facilement**. Cela a aussi eu pour conséquence de « normaliser » la démarche et de l'élargir à toutes les franges de la société.

Seule ombre au tableau : **la municipalité manque aujourd'hui de terrains constructibles** à proposer aux groupes, ce qui ralentit la dynamique qui s'est emparée de Tübingen.

De nombreuses villes et associations européennes s'inspirent aujourd'hui de l'exemple de Tübingen. Tout comme Freiburg, **elle est un modèle et une destination prisée des voyages d'étude**. Quelques recommandations que la ville leur dispense :

- Faire confiance aux gens : ils ont du potentiel !
- Fixer des objectifs clairs à atteindre.
- Réfléchir par deux fois à tout le dispositif.

Mais de manière générale, **c'est à chaque ville de trouver son propre chemin !**

⁶⁴ Notamment grâce à des charges notariales réduites.

Pour plus d'informations

Contacts

Pierre Zimmermann

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat

Cord Soehlke

Ville de Tübingen
Baubürgermeister

Liens et informations utiles

10 terrains pour 10 immeubles durables en autopromotion. Plaquette de la première consultation, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, novembre 2010. URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

Anne D'Orazio, *L'habitat participatif à Montreuil. Une histoire, des initiatives collectives, une dynamique*. Ville de Montreuil, novembre 2011. URL : http://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/l_habitat_participatif_a_montreuil.pdf

Anne D'Orazio, « La nébuleuse de l'habitat participatif : radiographie d'une mobilisation », *Métropolitiques*, 16 janvier 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-nebuleuse-de-lhabitat.html>

Anne Laure Engelhard et Xavier Point, « Diwan, Construire pour soi-même et pour les autres », *Diwan*, octobre 2009. Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif, Brochure. URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

Autopromotion - Habitat participatif. Consultation n° 2. Cahier des charges de la deuxième consultation, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, novembre 2011. URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

Autopromotion - Habitat participatif. Consultation n° 3. Cahier des charges de la troisième consultation, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, mai 2015. URL : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/projets-urbains/autopromotion-habitat-participatif>

Camille Devaux, « De l'expérimentation à l'institutionnalisation : l'habitat participatif à un tournant ? », *Métropolitiques*, 23 janvier 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/De-lexperimentation-a-l.html>

« K'Hutte : le plus grand projet d'habitat participatif en France en voie d'achèvement », *Environnement magazine*, 9 juillet 2015. <http://www.environnement-magazine.fr/presse/environnement/actualites/5597/>

L'habitat participatif, une autre façon de vivre son logement. Brochure, Communauté urbaine de Strasbourg, septembre 2014.

Mathieu Saujot. *La transition énergétique au défi des usages et de la participation : l'expérience des écoquartiers*. Working Papers N°10/15, Iddri, Paris, France, 2015, 20 p. URL : http://www.iddri.org/Publications/Collections/Idees-pour-le-debat/WP1015_MS_movida%20ecoquartiers.pdf

Pierre Lefèvre et Michel Sabard, « Le quartier français : Tübingen Sud », *Les Ecoquartiers*. Ed. Apogée, 2009. *Planen – Bauen – Leben, Baugemeinschaften in Tübingen*, Architektenkammer Baden-Württemberg, Kammergruppe Tübingen, BaugemeinschaftsArchitekten Südwest e.V. (éd.), 2. édition, Rottenburg am Neckar, 2011. URL : http://www.gemeinschaftliches-wohnen.de/wp-content/uploads/2015/06/stadt_tubingen-planen-bauen-leben.pdf

Sabrina Bresson et Lidewij Tummers, « L'habitat participatif en Europe », *Métropoles* [En ligne], 15/2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 28 août 2015. URL : <http://metropoles.revues.org/4960>

Living Streets à Gand (Belgique) : des rues saines et sûres pour tous

Le contexte : la stratégie mobilité de la ville de Gand

Comment transformer l'espace urbain en créant des rues piétonnes tournées vers la reconquête du lien social. C'est ce que propose l'initiative *Living Streets* à Gand, en Belgique (250 000 habitants). En ligne avec l'objectif de la ville de devenir une ville neutre climatiquement en 2050, l'initiative s'inscrit dans la stratégie mobilité de la ville. En proposant une réinterprétation de l'espace urbain, elle permet de renforcer le lien social et de changer les perceptions de la rue et de la mobilité.

Tout a commencé en 2012, lorsque la municipalité de Gand a rassemblé 25 volontaires⁶⁵ afin de **réfléchir à la mobilité à Gand en 2050**⁶⁶. Après plusieurs journées de réflexions prospectives, les solutions imaginées ont été consignées dans un **agenda de la transition**, « *The Bike of Troy* », et présentées devant une centaine de citoyens.



Parmi elles : ***Living Streets***. C'est le **rêve d'une transformation de l'espace urbain**. L'espoir qu'en 2050, les voitures n'auront plus qu'une place minime dans nos villes grâce à la généralisation des transports alternatifs (transports publics, vélos, covoiturage, etc.) et de parkings centralisés plutôt que dans les rues. Cela aurait des conséquences sociales importantes : la reconquête de la rue renforcerait le lien social en permettant un partage de l'espace entre voisins, pour les jeux d'enfants, ou en obligeant la mutualisation des utilisations de la voiture pour faire les courses. De plus, la mobilité serait transformée : plus d'espaces verts, la possibilité de se déplacer à pied partout...

Parmi les citoyens présents à la restitution des idées, quelques-uns se sont emparés du concept. Si cette réunion était la clôture de l'initiative de la ville, elle a marqué le **début d'un rassemblement d'une quinzaine de citoyens qui se sont demandés pourquoi attendre 2050 pour commencer à**

⁶⁵ Ces personnes avaient toutes déjà une certaine expertise, et étaient capables de réfléchir de manière critique sur le système de mobilité actuel et de motiver leur propre réseau avec une attitude « *make it happen* ».

⁶⁶ Dans le cadre du projet INTERREG IVB NWE MUSIC (*Mitigation in Urban Areas-Solutions for Innovative Cities*).

concrétiser les *Living Streets* : des bénévoles, mais aussi des fonctionnaires qui avaient participé à l'organisation des journées de réflexion. Dries Gysels et Pieter Deschamps, bénévoles les plus investis, ont rapidement été considérés comme porteurs du projet.

***Living Streets* est une initiative pilote, soutenue par la municipalité et coordonnée par le « Lab van Troje »**, une association sans but lucratif créée après la première édition des *Living Streets* afin de recevoir des soutiens financiers, avec l'obtention d'aides européennes et flamandes six mois plus tard. Elle regroupe des citoyens, des entreprises, des autorités et des associations.

Living Streets consiste à redonner la rue à ses habitants et aux citoyens, généralement en fermant la rue à la circulation sur une longue période (2 mois). Cela permet de créer un espace durable rêvé, de transformer la rue en lieu interactif, collectif où les aspects sociaux et économiques sont aussi importants que l'esthétique. C'est en quelque sorte un **laboratoire vivant pour le futur**. Il vise **trois objectifs** :

- **Produire une expérimentation autour de la mobilité durable ;**
- **Transformer l'approche de l'espace urbain ;**
- **Et renforcer le lien social en multipliant les interactions entre les habitants.**

L'initiative a débuté à l'échelle de quartiers résidentiels, l'accent étant mis sur le local. Pour commencer, ils ont monté le projet de transformer deux rues en *Living Streets* : *Pussemierstraat* et *Karel Antheunistraat*. Au cours des éditions, d'autres rues ont suivi : rues du centre-ville, excentrées, principales, secondaires, résidentielles et avec ou sans activités commerciales et commerçantes. Dans l'une d'elles, où il y avait une école, ce sont les parents d'élèves qui ont pris l'initiative de la transformation en *Living Street*. De manière générale, ce sont des personnes d'horizons, d'âges et de niveau d'éducation variés qui ont participé à l'expérience. Cette diversité de rues et de parties prenantes est bien en phase avec la volonté d'expérimentation du projet.

Comment se déroule l'organisation d'une *Living Street* ?

Tout commence toujours avec un groupe d'habitants motivés (en décembre). Les bénévoles du « Lab van Troje » commencent alors la discussion avec ceux-ci, puis l'étendent à tous les habitants concernés. Il s'agit de faire un **tour d'horizon des motivations et des besoins de chacun, qu'il soit résident ou qu'il ait une activité commerciale dans la rue**. C'est ainsi qu'une **vision concrète** peut commencer à prendre forme. Cette **phase participative** est extrêmement importante, puisque tout le concept de *Living Street* repose sur l'engagement des citoyens.

C'est là également que le processus peut échouer. Plusieurs raisons à cela : manque de personnes intéressées, intérêts divergents, incompatibilité du concept de *Living Street* avec les envies des habitants (parfois, l'organisation d'un barbecue est suffisante pour renforcer la cohésion sociale sans mettre en cause l'utilisation de la voiture).

Tout au long du processus (huit mois en tout), **des volontaires** sont présents, et pour chaque quartier, **une personne de l'administration municipale** assiste aux réunions.

Une fois une vision concrète élaborée (généralement au mois de mars), il faut s'occuper des **éléments pratiques** : demander des permis d'occuper l'espace public⁶⁷, se procurer le matériel (bancs, gazon, plantes en pots, barbecue, etc.). Lors de la première édition, un article dans un journal national a popularisé le concept de *Living Streets* : les sponsors qui se sont manifestés par la suite ont aidé à l'achat de matériel.

Et enfin (début mai), les habitants peuvent expérimenter leur *Living Street*. Souvent, ils découvrent de nouvelles activités : des évènements peuvent être organisés (tournoi de foot entre *Living Streets*, chasse à la photo⁶⁸, repas populaire, etc.), mais au jour le jour, les habitants investissent également la rue : ils mangent le soir entre voisins, ils lisent ou jouent de la musique dans la rue, discutent avec les voisins, les enfants ont plus d'espace pour jouer. Pour résumer, **la ville redevient le théâtre des interactions sociales** qu'elle était autrefois. En plus de cela, les résidents peuvent expérimenter d'autres modes de déplacement, avec des vélos électriques notamment et un engouement pour le jardinage et le verdissement des *Living Streets* se remarquent.

Résultats

La première édition a été évaluée par les bénévoles du réseau « *Troyan Bike* », avec l'administration municipale et VITO (Institution de recherche technologique flamand).

La deuxième édition au printemps 2014 a vu plus de rues participer. Une troisième édition, lancée en 2015, a permis à 22 rues de Gand de devenir des *Living Streets* pendant 10 semaines. Petite nouveauté par rapport aux éditions précédentes, en plus du financement des sponsors, le recours au financement participatif a été activé.

Financement participatif pour initiative participative

En 2015, le « *Lab van Troje* » a eu recours au financement participatif afin d'acheter le matériel nécessaire à l'organisation de la troisième édition. Le recours à ce type de financement était justifié par le fait que la participation aux *Living Streets* avait toujours été gratuite et que les habitants en bénéficiant pouvaient ainsi être intéressés à contribuer à leur réalisation.

Les organisateurs bénévoles ont bénéficié de la **plateforme de financement participatif civique nouvellement lancée par la ville de Gand**⁶⁹ en mars 2015. La campagne de marketing a néanmoins été entièrement réalisée par les bénévoles du « *Lab van Troje* ». Dans une logique de facilitation, la municipalité a réalisé des campagnes de communication autour de la création et de l'existence de la plateforme.

⁶⁷ Les *Living Streets* n'ayant pas de forme légale prédéfinie, elle nécessite le même type d'autorisation que pour des travaux de rénovation empiétant sur la voirie.

⁶⁸ Une photo avait été prise de chaque *Living Street* : il s'agissait de retrouver la photo qui correspondait à chaque rue.

⁶⁹ <https://crowdfunding.gent/nl/>

Le rôle de la municipalité

Le « *Lab van Troje* » est en contact avec le maire et ses adjoints ainsi qu'avec divers services de la municipalité : transports, développement urbain, participation citoyenne et environnement. Dès le 10 avril 2013, la ville a soutenu officiellement le projet *Living Streets* et la première édition a démarré le 1^{er} juin.

Les porteurs de l'initiative considèrent qu'ils entretiennent avec la municipalité une **relation de co-création**. Pour eux, ce n'est d'ailleurs pas une initiative citoyenne, dans la mesure où ils travaillent avec l'administration de la ville, les chargés de politiques publiques, ainsi que des sociétés commerciales et non commerciales.

Grâce à l'**implication du service Environnement et du service de la Mobilité** dans le projet, la municipalité a par contre pu **faciliter les démarches de l'initiative** : mises en contact, soutien lors des négociations avec la police, aide pour la collecte des déchets ou le nettoyage des rues, aide à l'obtention des permis de fermeture des rues à la circulation. La municipalité a également permis de mettre en place un cadre de référence dans lequel s'est inscrit le projet. À cet égard, la présence de Dries Gysels comme bénévole a été précieuse : employé du service Environnement de la ville, il a facilité le dialogue entre le « *Lab van Troje* » et la municipalité.

Au fur et à mesure, mois après mois, les relations entre bénévoles et municipalité se sont améliorées. Les deux parties ont appris à travailler ensemble et la municipalité a pu constater l'impact de l'expérimentation des *Living Streets*. Elle apprécie le concept d'une approche temporaire, permettant néanmoins de transformer les habitudes et les mentalités. **Le « *Lab van Troje* » a pour objectif, via la coopération avec la ville, d'opérer un changement en profondeur dans l'organisation des rues par l'autorité locale.**

Les difficultés à surmonter

- Créer des *Living Streets* est une expérimentation nouvelle. Il s'agit d'identifier **comment dialoguer avec chacun pour créer une vision commune**.
- L'initiative portée par le « *Lab van Troje* » a été l'occasion de développer une **relation originale de co-création où la ville et les citoyens sont sur un pied d'égalité**, qui à la fois une force, mais demande d'affronter de nouveaux défis, comme **amener les différents services de la ville à travailler ensemble** par exemple.

***Living Streets* expérimente une gouvernance nouvelle où les citoyens co-crésent l'espace urbain avec la municipalité. Le projet est facilement reproductible et permet de développer des laboratoires de la ville de futur.**

Pour plus d'informations

Contact

Pieter Deschamps
Lab van Troje

Dries Gysels
Lab van Troje

Informations et liens utiles

City of Ghent, *Living Streets Ghent: Working with communities to design safe, attractive, enjoyable streets and public spaces*. Présentation, 25 mars 2014. URL :

http://www.mobilityweek.eu/fileadmin/files/Presentations/EMW_Workshops_2014/EMW_2014_-_Technical_Session_-_Living_Streets_-_Willy_Coninx.pdf

ROORDA, C. et al. (2014) *Transition management in the urban context. Guidance Manual*. URL :

http://www.drift.eur.nl/wp-content/uploads/2014/10/DRIFT-Transition_management_in_the_urban_context-guidance_manual.pdf

STOYCHEVA, D. (2014) *The living street*

. *thinkingcities.com*. URL : <http://thinkingcities.com/the-living-street/>

Les fab labs, des incubateurs d'innovation : l'exemple de Barcelone (Espagne)

Comment rapatrier la production à l'intérieur des frontières de son territoire ? Comment répondre localement aux besoins locaux en s'appuyant sur un réseau international de fab labs ? Tel est l'ambition d'un fab lab (*fabrication laboratory*), atelier de fabrication numérique mettant à disposition des machines et des outils de toutes sortes et connecté à un réseau international⁷⁰. Lancé à la fin des années 1990 par un professeur du *Massachusetts Technology Institute* (MIT) Neil Gershenfeld, le concept de fab lab est basé sur un principe d'ouverture et de collaboration : un fab lab doit permettre à tous, étudiants, hackers, chercheurs, et grand public, de concevoir et réaliser des objets uniques (objets décoratifs, prothèses, etc.). Le partage des créations grâce à de l'*opensource* ou une licence *creative commons* est également un élément essentiel du concept.

À Barcelone, un premier fab lab a été ouvert par l'IAAC (Institut d'architecture avancée de Catalogne) en 2007. **Le hasard a fait que les fondateurs de l'IAAC sont entrés à la municipalité en 2011 et ont apporté leur vision à celle de la ville** : celle d'une ville intelligente, avec l'émergence d'un nouvel écosystème autour des fab labs : une « fab city ». Avec l'ajout de leurs idées à l'agenda politique de la ville, des fab labs ont commencé à être offerts à tous comme un service public, sur le modèle des bibliothèques (la ville de Barcelone les a nommés « ateneum de fabricacio »). Depuis 2011, pas moins de trois fab labs publics ont déjà été ouverts grâce à la coopération de la ville avec l'IAAC. L'ambition de la ville est d'en ouvrir dix, un pour chaque quartier de Barcelone !

Le Fab Ateneu Les Corts, un fab lab public

Le Fab Ateneu Les Corts est **le tout premier fab lab public** à avoir été ouvert. Pour sa directrice, ce prototype est la preuve concrète que le concept fonctionne. Avec **trois employés** (un manager et deux techniciens en design et en électronique), il a accueilli environ 9 000 personnes l'année dernière (chiffre en augmentation pour 2015), diffusé de l'information, organisé des conférences et proposé des programmes de développement des savoir-faire et des compétences.

Avec un budget annuel de 8 000 euros, il propose **trois programmes** qui permettent de **développer les compétences des citoyens** :

- un programme éducationnel qui permet aux **écoles** de venir fabriquer des outils ou des objets dont elles ont besoin ;
- un **programme d'innovation sociale** destiné aux résidents et associations locales qui donne l'accès aux équipements informatiques ? (sans frais, mais une contrepartie est exigée : service, connaissance, temps, ou autre) ;
- et un programme pour les **familles**.

⁷⁰ Pour être désigné par le terme *fab lab*, un atelier de fabrication doit signer la charte des *fab labs* du *Massachusetts Technology Institute* (MIT), mais pas forcément être affilié au MIT.

Centré sur l'inclusion sociale, ce fab lab permet de créer du lien social, de repenser l'accès à la technologie en re-démocratisant la production et l'apprentissage, et de combattre la surconsommation et l'obsolescence programmée. Dans le cadre du **programme « Reborn »**, il offre en effet la possibilité aux gens d'apprendre comment réparer leur ordinateur ou tout autre appareil.

Les deux autres fab labs du réseau Fab Ateneus ont chacun cinq employés. Le **Fab Ateneu Ciutat Meridiana** a pour but de créer des opportunités professionnelles: il se concentre pour cela sur la recherche et l'éducation. Le **Fab Ateneu Fabrica del Sol** développe des projets pour améliorer la **qualité de vie des citoyens dans un contexte d'autosuffisance**. Il met l'accent sur **l'énergie** (production, économies, amélioration de l'efficacité énergétique, lutte contre la précarité énergétique), les **matériaux** et les **ressources** (optimisation des ressources, recyclage, matériaux de provenance locale et à faible impact écologique, économie circulaire, eco-design).

Des initiatives privées

Ces fab labs publics côtoient des fab labs mixtes publics-privés comme le *fab lab BCN* (Barcelone) et des fab labs privés comme le *Valldaura lab* (IAAC) et d'autres espaces de fabrication divers comme des makerspaces ou des ateliers privés et participent d'une atmosphère urbaine créative et innovante. **Quel que soit le domaine d'innovation, le concept de transition énergétique est bien présent.**

Initié par l'IAAC en 2014, le **Valldaura Self-sufficient Lab** hébergé dans les bâtiments d'un ancien monastère, rassemble des chercheurs, des étudiants et d'autres personnes qui explorent des solutions immédiates pour répondre à des besoins locaux dans trois fab labs: *Green fab lab* (développement de matériaux de construction d'origine naturelle et projet d'amélioration de la traçabilité des matériaux, gestion de l'eau avec le projet *Hydrogrid*), *Energy lab* (efficacité énergétique avec le projet de recherche *Energrid*, projet d'autosuffisance énergétique du laboratoire), *Food lab* (école bio-gastronomique, recherche de technologies pour la production agricole respectueuse de l'environnement à petite et à grande échelle). Il devrait également devenir autosuffisant en énergie prochainement.

Comment multiplier les fab labs, le chemin vers une transition énergétique et sociétale ? Porteurs de valeurs fondamentales de la transition énergétique et écologique, les fab labs prônent un renouveau de la création et de l'innovation, par une démocratisation des outils, des connaissances et une culture de l'innovation.

Néanmoins, si les fab labs visent la démocratisation de la fabrication dans leurs ateliers, un simple inventaire de machines commun n'est pas suffisant. **Les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser les fab labs** sont de taille, et ceci alimente les critiques par le risque d'exclusion que cela engendre. L'IAAC et la ville de Barcelone en sont d'ailleurs conscients: des formations sont dispensées lors de *fab academies* organisées annuellement par l'IAAC. **Par son potentiel démocratique, qui reste malgré tout à renforcer, les fab labs intéressent. Mais c'est surtout leur potentiel en tant qu'incubateurs d'innovation qui enthousiasme.**

La municipalité de Barcelone s'est emparée de la dynamique insufflée par la création de fab labs privés à Barcelone. Un service public de fab labs sur le modèle des bibliothèques répond à un objectif de démocratie, d'empowerment et développe la créativité, tout en s'inscrivant dans le modèle de smart city de la ville.

Pour plus d'informations

Contacts

Tomas Diez

Directeur du Fab Lab Barcelona

Jorgina Martinez

Directrice de l'Ateneu Les Corts

Liens et informations utiles

Tomas Diez, « From fab labs to fab cities », *Barcelona Metropolis* N°93, septembre 2014.

<http://w2.bcn.cat/bcnmetropolis/en/dossier/dels-fab-labs-a-les-fab-cities/>

Site internet du Fab Lab Barcelona. URL : <http://fablabbcn.org>

Site internet du réseau des Ateneu de fabricacio. URL : <http://ateneusdefabricacio.barcelona.cat/en/fab-ateneus/>

Site internet du Valldaura Lab. URL : <http://www.valldaura.net/>

L'idée la plus verte de Haarlemmermeer (Pays-Bas) : le financement participatif au service d'une municipalité

Le contexte : un concours inscrit dans la stratégie de développement durable de la ville

En 2013-2014, la municipalité de Haarlemmermeer au Pays-Bas (144 000 habitants) a réalisé un **concours des idées citoyennes les plus vertes à l'aide de la plateforme de financement participatif Oneplanetcrowd** : « L'idée la plus verte de Haarlemmermeer » ou en néerlandais, « Het groenste idee van Haarlemmermeer ».

Le principe est simple : les citoyens inspirés proposent leur **projet d'économies d'énergie pour la ville** ; les **cinq meilleurs projets sélectionnés par un jury** sont accompagnés lors d'une **campagne de financement participatif** et parmi eux, ceux qui atteignent l'objectif de financement bénéficient d'un soutien financier supplémentaire de la part de la municipalité.

En 2011, une première édition du concours des idées citoyennes les plus vertes avait déjà été lancée, mais sans le recours au financement participatif. Les deux éditions, celle de 2011 et celle de 2013, s'inscrivent dans la **stratégie de développement durable 2020-2030 de la municipalité de Haarlemmermeer**, avec des objectifs concrets en termes de réduction des émissions de GES et de production d'énergie renouvelable. Ils **favorisent la dynamique déjà présente sur le territoire en stimulant l'innovation citoyenne pour le développement durable**.

Constatant le succès du premier concours, la municipalité a voulu prolonger l'expérience. C'est la **plateforme de financement participatif Oneplanetcrowd** qui a approché la municipalité et lui a proposé d'explorer d'autres sources de financement. L'idée a vite été adoptée et le seul obstacle qui s'est posé était le manque de compétences/connaissance des citoyens en matière de financement participatif, problème que la plateforme *Oneplanetcrowd* s'est vite proposé de résoudre en offrant des formations aux citoyens dont les projets seraient sélectionnés. Le financement participatif place la municipalité dans un **rôle de financement et de facilitation**.

Qui sont les acteurs impliqués ?

- La municipalité, à la fois instigateur et facilitateur ;
- La plateforme *Oneplanetcrowd*, pour le financement participatif et la formation des citoyens ;
- Une agence de communication pour le marketing et la promotion du concours ;
- Les citoyens ;
- Le jury, qui était constitué du conseiller municipal en charge du développement durable de la ville, du directeur du Centre pour la nature et l'Environnement (NMHC), du directeur de la plateforme *Oneplanetcrowd*, et de participants entrepreneurs ou issus du secteur associatif.

Comment s'est déroulé le concours ?

Une **première phase** a été réservée au dépôt des candidatures. Une **campagne de communication** avait bien sûr déjà été déployée, avec des annonces dans les journaux locaux, sur un site internet et dans les espaces publics. Afin de favoriser les candidatures en amont de la date butoir, un scooter électrique a été mis en jeu pour les candidats qui proposaient leur projet un mois au moins avant la date butoir.

Au final, **cinquante projets ont été proposés**, un nombre qui n'a cependant pas atteint les ambitions de la municipalité. De plus, les projets proposés sont restés très petits et locaux, comme celui d'un transport électrique pour le ramassage scolaire des enfants d'une école maternelle. Néanmoins, le concours a eu un **impact positif en termes de mobilisation citoyenne**.

Un jury a ensuite sélectionné les cinq meilleurs projets selon les critères suivants :

- Contribution à la réduction des émissions de GES / de l'énergie consommée par la ville ;
- Visibilité et nombre suffisant de personnes qui en bénéficient ;
- Utilité, rapidité de mise en place et simplicité d'utilisation ;
- Possibilité d'évolution et d'essaimage.

Les **cinq projets sélectionnés** étaient un chariot électrique pour le ramassage scolaire des enfants, l'installation de panneaux solaires dans un champ, un potager biologique, une centrale de recharge solaire pour les vélos électriques et un dispositif pour permettre à des familles d'avoir une poule chez eux (qui se nourrit à partir des déchets organiques, pond des œufs et sensibilise les enfants aux animaux).

Ramassage scolaire en chariot électrique

Les porteurs des projets sélectionnés ont bénéficié d'une **formation au financement participatif**, afin de récolter suffisamment de fonds en proposant leur projet sur la plateforme *Oneplanetcrowd*. L'objectif de financement, déterminé avec la municipalité et la plateforme a été atteint par tous les projets, qui ont ainsi bénéficié de subventions supplémentaires de la municipalité (budget total : 100 000 euros de subventions et 150 000 euros de prêts).

Face au succès de l'initiative, la municipalité a prévu de lancer une nouvelle édition du concours « L'idée la plus verte d'Haarlemmermeer » fin janvier 2016. Les trois gagnants se partageront une aide financière de 40 000€ (dans le cadre du programme de développement durable) pour concrétiser leur projet.

Le recours au *crowdfunding* pour le financement des projets soumis par les citoyens est une approche à la fois originale et efficace pour stimuler l'engagement citoyen et créer une émulation d'initiatives sur le territoire.

Pour plus d'informations

Contacts

Natalie Ziegler
Oneplanetcrowd
Coordination internationale

Drs. Stèphanie van Cappelle-Buijs
Commune de Haarlemmermeer

Chargée de projet

Liens et informations utiles

<http://www.groensteidee.nl>

REMERCIEMENTS

Maaïke Kaiser (Ville de Delft)
Jane Immerkær (Ville d'Odense)
Martin Thomsen (Ville d'Odense)
Casper Mikkelsen (Clean)
Martin Monborren (Communauté urbaine de Dunkerque)
Frédéric Mabile (Communauté urbaine de Dunkerque)
Zélia Hampikian (Ecole des Ponts ParisTech / LATTTS)
Emmanuelle Polette-Burkhardt (Ville de Munich)
Mariane Lavallée (Agence d'écologie urbaine, Ville de Paris)
Anne-Cécile Klur (Grand Besançon)
Céline Boucheron (Grand Besançon)
Laurence Caille (Conseil général de l'Essonne)
Inge van de Klundert (Ville d'Utrecht)
Alex Midlen (Ville de Plymouth)
Alistair Macpherson (Ville de Plymouth)
Thomas Blanchet (Nexus Institut)
Ingrid Leipold (Ville d'Iéna)
Martin Berger (Ville d'Iéna)
Pierre Zimmermann (Ville et eurométropole de Strasbourg)
Cord Soehlke (Ville de Tübingen)
Pieter Deschamps (Lab van Troje)
Tomas Diez (IAAC / Fab Lab BCN)
Jorgina Martinez (Ateneu Fabricacio Les Corts)
Natalie Ziegler (Oneplanetcrowd)
Coenraad de Vries (Oneplanetcrowd)
Stèphanie van Cappelle-Buijs (Ville de Haarlemmermeer)
Karl-Erik Grevendahl (Lunds Klimatallians)
Filippa Borgström (Klimatkommunerna)
Anaïs Dumont (Ademe Rhône Alpes)
Mirjana Jambrisko (Nalas)
Milena Garthley (Nalas)
Sophie Debergue (Ademe)

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

Marie Christine Zélem et Christophe Beslay, *Sociologie de l'énergie, Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS, 2015.

Erik Assadourian, « Engaging Communities for a Sustainable World », 2008 *State of the World. Innovations for a sustainable Economy*. The Worldwatch Institute, 2008. URL : https://www.worldwatch.org/files/pdf/SOW08_chapter_11.pdf

Isabel K. Parés-Ramos et Stéphane Dupas, *Gouvernance et vision vers la ville basse-consommation. Visions de villes européennes*. Energy Cities, Imagine, 2010. URL : http://www.energy-cities.eu/IMG/pdf/Vision_et_gouvernance_Energy_Cities_MEEDLT_Fr.pdf

FMDV, « Innover dans le financement des territoires européens par les processus participatifs et coopératifs. Focus sur les pôles territoriaux de coopération économique, les community land trusts, le budget participatif et la finance participative », *FMDV Programme Resolutions to Fund Cities*, Paris, France, 6 mars 2015.

FMDV, « Ressources documentaires: Innover dans le financement des territoires européens par les processus participatifs et coopératifs ». *FMDV Programme Resolutions to Fund Cities*, Paris, 2014.

Rémi Dorval (dir.), *Quel rôle pour les villes dans la transition énergétique?* La Fabrique de la Cité, janvier 2013. URL : [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/BB378981B8DA3EF2C1257C7F003E2240/\\$file/6_etude_energie_jan2014.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/BB378981B8DA3EF2C1257C7F003E2240/$file/6_etude_energie_jan2014.pdf)

Floriane Bernardot, Jean-Pierre Vallar et Julia Wyssling, *Chroniques de la transition énergétique*. Energy Cities, 2015. URL : http://www.energy-cities.eu/IMG/pdf/chroniqueste_intro.pdf

Pour une transition énergétique citoyenne. Le Labo de l'ESS, septembre 2015. URL : <http://www.lelabo-ess.org/?Pour-une-transition-energetique-1784>

Charline Labuset-Diot (dir.), *Démocratie participative. Guide des outils pour agir*. Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH), juin 2013. URL : <http://think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir>

Ralph Piotrowski, Susanne Langsdorf et Ania Rok, « Sortir de la mairie. Pourquoi et comment ? ». *Incontext*, juin 2013. URL : <http://www.incontext-fp7.eu/sites/default/files/FR-D.5.3-Out%20of%20the%20townhall.pdf>

Antonio Da Cunha (dir.), « Participation et développement urbain durable », *Les Cahiers du développement urbain durable*. Urbia-3, 2006. URL : http://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/URBIA/urbia_03/urbia_03_complet.pdf

Ivan Tosics, « Participation or Inclusion? », *URBACT*, 21 July 2015. URL : <http://urbact.eu/participation-or-inclusion>

Houda Davis, Clive Mitchell et Ingrid Prikken, *Can you hear me? Citizens, Climate Change & Open Local Government*. Involve, 2014. URL : http://www.involve.org.uk/wp-content/uploads/2014/07/Involve_Climate-Change-and-Open-Local-Government.pdf



.....
www.energy-cities.eu
.....

ISBN : 978-2-9528748-3-0
Prix : 40 EUR TTC
Version française